

La Ville dévoile sa stratégie climat

Rue de Carouge: bientôt un nouvel aménagement

La Nuit des Musées est de retour en mai

Le Chat de Geluck déambule à Genève

Tout savoir sur l'accueil en crèche familiale

Magazine d'information de la Ville de Genève

N° 89
Avril
à juin 2022

VIVRE À GENÈVE

AGENDA
DÉTACHABLE
À L'INTÉRIEUR

CONSOMMER AUTREMENT
POUR PRENDRE SOIN
DE LA PLANÈTE



VILLE DE
GENÈVE

VIVRE

À

GENÈVE

DANS CE NUMÉRO

En ces temps particulièrement perturbés, il est bon de conserver la possibilité de sourire et de se distraire. L'exposition des chats de l'artiste belge Philippe Geluck nous en donne l'occasion. Alors venez découvrir sur le quai Wilson cette série surprenante de statues monumentales qui nous font voir la vie autrement.

Produire et consommer autrement pour protéger l'environnement, c'est bien l'un des objectifs de la Ville de Genève qui vient de présenter sa stratégie climat. Une nouvelle étape qui constitue un véritable projet de société, avec des mesures clés qui permettront de réaliser l'indispensable transition écologique. Le dossier de ce magazine vous explique comment la Ville souhaite notamment favoriser l'économie locale pour réduire son empreinte environnementale.

D'autres projets vont d'ailleurs dans le même sens, comme celui très concret de la rue de Carouge qui sera bientôt entièrement réaménagée, végétalisée et piétonnisée entre le rond-point de Plainpalais et la place des Augustins. De quoi améliorer grandement la qualité de vie.

Autre transition, mais numérique celle-là. La Ville en fait une nouvelle politique publique pensée pour répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps. Comment la Ville l'envisage-t-elle? Réponse dans ce numéro.

2022, c'est aussi le retour de certains événements. Comme la Nuit des Musées qui, en mai prochain, concocte pour vous sur 24 sites un programme placé sous le signe de la «Transformation». Un moment riche de découvertes et à ne pas manquer.

Moment festif lui aussi: samedi 30 avril, les 12 ludothèques de la Ville de Genève ouvriront leurs portes. Une grande première et l'occasion de passer une journée joyeuse dans ces lieux synonymes de bonheur et de rires.

La rédaction

*Sur le quai Wilson,
les chats de Geluck
nous font voir la vie
autrement*



EDITO

Avec l'adoption de sa stratégie climat, la Ville souhaite accélérer la transition écologique et sociale de son économie

© Valérie Martinez

Alfonso Gomez
Conseiller administratif

Engagée de longue date en matière de transition écologique, la Ville de Genève vient de franchir une nouvelle étape avec l'adoption de sa stratégie climat. Forte de 30 objectifs et 78 mesures, elle constitue un véritable projet de société qui vise à faire de Genève une ville durable, prospère et solidaire d'ici 2050. Elle rappelle que face à l'urgence et aux défis planétaires que pose le dérèglement climatique, la Ville souhaite transformer, avec ses moyens ainsi que le soutien et la participation de sa population, le système urbain qu'elle constitue vers un fonctionnement bas carbone.

Dans ce cadre, la consommation de biens et de services représente un axe de travail important. En 2021, le bilan carbone de la Ville montrait en effet que ce secteur était responsable de 43 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans notre commune. L'alimentation, à elle seule, est responsable de 16 % du bilan carbone genevois, un résultat comparable à celui du transport aérien (18 %). Aujourd'hui, pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de GES de 60 % d'ici 2030 et de neutralité carbone d'ici 2050, il est essentiel de parvenir à un modèle de consommation plus durable. Et si les biens consommés à Genève et les émissions de GES qui en résultent sont essentiellement produits à l'étranger, il n'en demeure pas moins que la Ville dispose de plusieurs leviers d'actions dans ce domaine. Elle s'engage ainsi depuis plusieurs années pour soutenir une agriculture locale, qui se pratique à proximité des marchés qu'elle dessert, et pour promouvoir un modèle économique circulaire, dans lequel le gaspillage des ressources est limité et l'impact environnemental minimisé. Elle soutient aussi l'émergence d'entreprises qui expérimentent de nouvelles manières de produire et de consommer. Avec l'adoption de sa stratégie climat, la Ville franchit un nouveau pas et souhaite accélérer la transition écologique et sociale de son économie.

Bien sûr, l'enjeu est de taille et implique de modifier nos habitudes. En clair, pour prendre soin de notre planète, il s'agit de consommer autrement, c'est-à-dire moins, mais mieux. Loin du renoncement, ce changement pourrait bien nous apporter son lot de satisfaction. Et nous permettre de nous recentrer sur l'essentiel.

Alfonso Gomez

Vivre à Genève
Magazine d'information
de la Ville de Genève
N° 89
Avril à juin 2022
© Ville de Genève
Paraît quatre fois par an

Rédaction
Philippe d'Espine
(rédacteur responsable)
Gaëlle Amoudruz
Anaïs Balabazan
Chloé Berthet
Anne Bonvin Bonfanti
Bertrand Cassegrain
Armelle Combre
Jesus Gonzalez
Julien Gregorio
Véronique Henninger
Corina Isac-Renaud
Bénédict Kippes-Charlet
Pierre-André Loizeau
Véronique Lombard
Alexandra Macherel
Sarah Margot
Stéphanie Monnay
Floriane Morin
Céline Nambride-Streit
Errol Nardan
Marcio Nunes
Jérôme Paoli
Martine Pasche
Manuelle Pasquali
Céline Perino
Barbara Pilonel
Julien Reinhard
Nathalie Roig
Sandrine Rudaz
Nicole Schmidt
Laurence-Isaline Stahl-Gretsch
Marina Trayser
Sylvie Treglia-Detraz
Cédric Waelti

Secrétariat général
Unité info-com
Josefine Trebeljahr
(responsable)
Rue du Tir 3
1211 Genève 11
Tél. 022 418 59 24
vivreageneve@ville-ge.ch
www.geneve.ch/vivreageneve

Illustration de couverture
Isabelle Meister

Conception et réalisation
Les Ateliers du Nord
Werner Jeker
Benoît Deschamps
www.werner-jeker.ch

Photolitho
Bombie

Impression
Atar Roto Presse
Impression sur
RecyStar Nature

Publicité
Bertrand Vez
Tél. 078 925 73 39
bertrandvez@gmail.com





La nouvelle école

Montessori Bilingue (Français/Anglais)
Pour les petits curieux de 3 à 7 ans.

•
Une école d'excellence,
attentionnée et "eco-friendly"

•
Axée sur le développement global de chaque
enfant et de ses talents uniques

•
Un environnement stimulant et centré sur l'enfant

•
Programme Suisse Romand, Early Years Foundation
Stage et le programme de Cambridge



Inscriptions en cours pour Août 2022

+41 7824 000 42

info@la-nouvelle-ecole-geneve.com

www.la-nouvelle-ecole-geneve.com



SOMMAIRE

A découvrir dans ce numéro



ACTUALITÉS

Tout savoir sur une sélection d'événements et de nouveautés

6

AMENAGEMENT

La rue de Carouge végétalisée et piétonnisée

18

LA PHOTOGRAPHE INVITEE

Isabelle Meister



© Laurent Guiraud

DOSSIER

Favoriser l'économie locale pour réduire notre empreinte environnementale

8



ART CONTEMPORAIN

La rénovation du BAC est lancée

19



WEB

Découvrez un florilège des contenus digitaux de la Ville

11

URGENCE CLIMATIQUE

La Ville dévoile sa Stratégie

20

LA PAROLE À...

Jean-Hubert Martin

Commissaire d'expositions

Alain Bolle

Directeur du Centre social protestant

Genève

13



ENVIRONNEMENT

La taille des arbres sera réduite

21

Isabelle Meister est photographe de scène et portraitiste. Membre de l'atelier collectif de photos Azzurro Matto à l'Usine, Genève. Active dans la scène culturelle et alternative genevoise depuis les années quatre-vingt, elle documente aussi le travail de ses amis-es artistes, ainsi que le quotidien de la ville et de ses habitants-e-s.

Pour en savoir plus

<https://isabellemeister.ch>



QUARTIERS

Des infos sur vos quartiers.

Une rubrique

«Le saviez-vous?»

14

CULTURE

Le retour de La Nuit des Musées

24

COMMENT ÇA MARCHE?

Les inscriptions à e-démarche

17



ESPACE PUBLIC

Le Chat pose ses pattes à Genève

29



ENFANCE

A la découverte des ludothèques

31

SOCIAL

L'accueil en crèche familiale

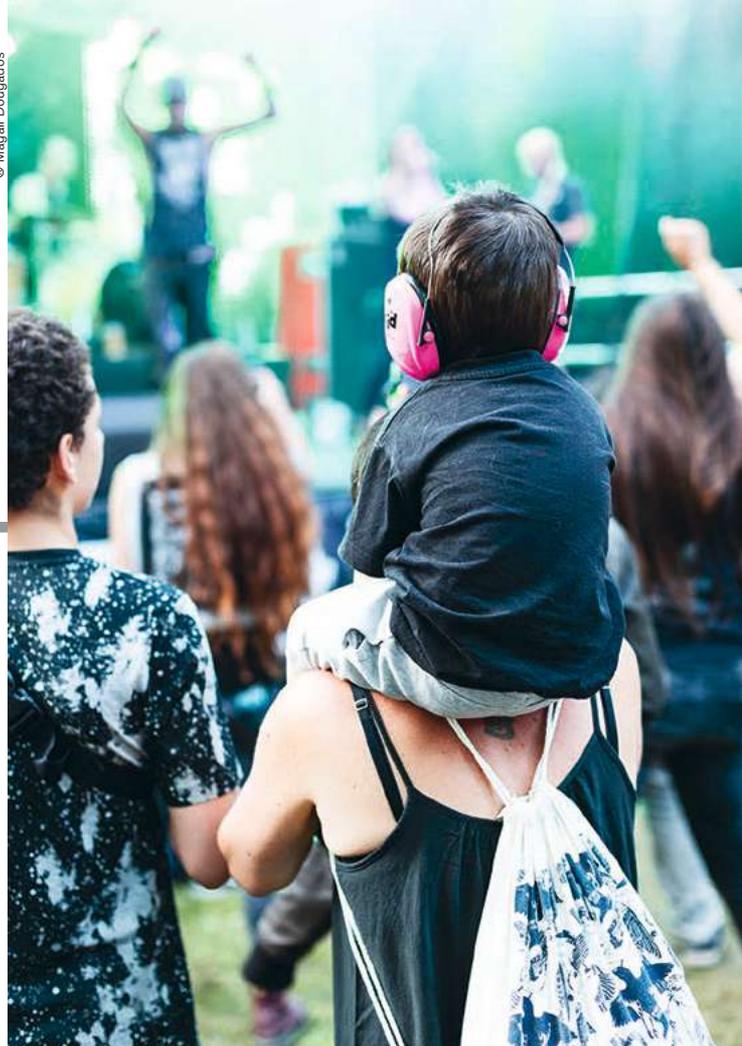
34

ACTUALITÉS

ÉVÈNEMENT

La Fête de la musique pour lancer l'été

Après une édition 2020 annulée, et celle de 2021 très différente, avec une programmation réduite, des mesures sanitaires strictes et un public assis et masqué, cette édition 2022 reprend des couleurs, et s'annonce festive et rassembleuse! La prochaine Fête de la musique se déploie à nouveau au parc des Bastions et en Vieille-Ville, avec trois jours de concerts, d'ateliers et de rencontres de tous les styles musicaux et de toutes les saveurs les 24, 25 et 26 juin. Genève est une ville de musiques et de culture et cet événement est une des occasions les plus appréciées des habitantes et habitants de la région pour découvrir ce large panorama culturel. Que ce soit dans les salles de concert, sous les ors du Victoria Hall, dans les églises, sur le pavé de la Vieille-Ville ou à l'ombre des arbres des Bastions, le riche programme de la Fête de la musique saura vous surprendre et vous séduire, et parions qu'il saura même vous faire danser!



© Magali Douglados

La Fête de la musique, temps fort de l'année.

Tout le programme sur

www.fetedelamusique.ch

dès début juin et dans la Tribune de Genève le 23 juin

TRANSPORTS PUBLICS

Un sésame à 300 francs pour tous les juniors



Un coup de pouce bienvenu pour les jeunes de 6 à 24 ans.

© DidierJordan

Nouveauté en 2022, la Ville subventionne tous les abonnements annuels unireso « Tout Genève » de la catégorie JUNIOR (6-24 ans). Auparavant, réservée uniquement aux 12-24 ans, cette aide inclut dès à présent également les plus jeunes. Elle s'inscrit dans la politique de la Ville en matière de mobilité, qui

favorise la mobilité douce ainsi qu'un usage accru des transports publics. Avec l'élargissement de cette aide aux plus jeunes, elle souhaite insuffler le réflexe de choisir naturellement les transports publics pour tout déplacement, et ce dès le plus jeune âge.

C'est aussi un coup de pouce bienvenu pour les familles, dont certaines ont plusieurs enfants à leur charge, et qui doivent acquérir plusieurs titres de transports. Quant aux étudiant-e-s et jeunes en formation, cette aide précieuse vient placer l'usage des transports publics sur la première marche du podium, que ce soit en termes d'économie, mais aussi de sécurité et d'efficacité, loin devant le scooter et la moto. La Ville se réjouit de cette action 2022 et espère que le succès sera aussi réjouissant qu'en 2021 qui a enregistré une hausse de 30% par rapport à 2020. Rappelons que l'abonnement « Tout Genève » permet de se déplacer librement sur l'ensemble du territoire genevois, en utilisant les bus, les trams mais également les Mouettes et le train avec les CFF et le Léman Express.

Les candidat-e-s peuvent acquérir directement leur abonnement en ligne via le webshop des TPG <https://webshop.tpg.ch> ou dans l'une des trois agences: Rive, Cornavin ou Lancy-Pont-Rouge. Le rabais sera automatiquement appliqué aux 6-24 ans domicilié-e-s en Ville de Genève (validité: 1.2.2022 au 31.12.2022).



© Agence blossom

Pour en savoir plus
www.geneve.ch/
zero-sexisme

CAMPAGNE

Célébrer la diversité et l'affirmation des corps LGBTIQ+

Depuis 2013, la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie du 17 mai est l'occasion pour la Ville de Genève de sensibiliser la population genevoise aux discriminations en lien avec l'orientation sexuelle et affective, ainsi que l'identité et l'expression de genre. À travers une campagne d'affichage et des événements publics, elle aborde chaque année un thème différent. L'édition 2022 se tiendra du 9 au 22 mai et célébrera les corps LGBTIQ+ et tous les corps qui ne correspondent pas aux normes et aux injonctions dominantes dans notre société, dans toute leur diversité. Cette campagne est l'occasion de rappeler que le droit à l'autodétermination et au respect du corps de chacun-e est essentiel pour le vivre-ensemble. Conférence, ateliers, exposition, rencontres, pavoisements des bâtiments publics... découvrez tout le programme dès la mi-avril sur www.17mai-geneve.ch

ESPACE PUBLIC

Comprendre et prévenir le harcèlement et les violences sexistes

Lancé en 2019, le plan d'action «Objectif zéro sexisme dans ma ville» s'inscrit dans le cadre de la politique d'égalité de la municipalité et vient renforcer ses actions de prévention du harcèlement et des violences sexistes dans l'espace public. Ce plan d'action permet à la Ville et à ses partenaires de développer et valoriser une large palette de ressources pour mieux comprendre et s'engager contre les violences de genre dans l'espace public, tant au niveau individuel que collectif. Activités de groupes, outils en ligne, matériel de sensibilisation ou ressources bibliographiques et audiovisuelles: les différents formats sont désormais rassemblés dans une «Boîte à outils» en ligne qui s'enrichit au fil du temps. A découvrir dans le dossier d'information «Objectif zéro sexisme dans ma ville» sur www.geneve.ch/zero-sexisme.



La campagne aura lieu du 9 au 22 mai.

© Anna Pizzolante

nota

Mars - Juin 2022

numéro 1

Le magazine des Bibliothèques municipales de la Ville de Genève

Pop! = 7, Méthode pop = 2, Comment la pop culture a changé le monde (et vice-versa) = 70, Éditorial: l'histoire des esprits pop = 76, Memento: Pop Culture = 78, Références = 79, Calendrier = 80, Dans les rues de la pop culture = 85, Les albums de l'été = 88, Le pop et le numérique = 89, Histoire de la pop culture = 91, Le pop et la littérature = 92, Les pop culture = 93, Voyage d'été = 94, 100 livres de pop culture = 95, 100 pop culture = 96



Les secrets des pop cultures

EDITION

Un nouveau magazine pour les Bibliothèques municipales

Avec 3 parutions par an (janvier, juin et août), le magazine Nota a pour ambition de valoriser l'ensemble de l'offre bibliothécaire, de présenter la programmation culturelle et d'en expliquer les choix éditoriaux, notamment, comme c'est le cas pour ce premier numéro, avec un grand dossier sur la thématique de 2022 «Pop Cultures».

Il permet de prendre appui sur la richesse des collections des Bibliothèques municipales pour proposer un regard sur le monde et des clés de lecture sur des questions de société ou d'actualité. Enfin, Nota a également pour but d'ouvrir une fenêtre sur les différents métiers et les actualités marquantes de la vie du service. Nota est distribué dans toutes les bibliothèques municipales et accessible en ligne sur www.genevebm.com/nota

Accessible en ligne sur
www.genevebm.com/nota

L'ÉCONOMIE LOCALE, UN LEVIER POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE CARBONE

Les crises climatiques et environnementales actuelles exigent de réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre et notre utilisation des ressources organiques et minérales. Dans ce cadre, la promotion d'une économie locale et durable revêt une importance capitale. Eclairage sur les actions menées par la Ville dans ce domaine.

Selon le récent bilan carbone de la Ville de Genève, la consommation de biens et services représente la plus grande partie (43 %) des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire municipal. De même, l'utilisation de matières nécessaires pour les biens et services consommés dans le bassin genevois (ressources agricoles, forestières, halieutiques, ressources minérales et métaux) s'élève chaque année à 19 tonnes par

habitant-e et par an, et dépasse ainsi largement le seuil de soutenabilité planétaire. Cet impact environnemental est invisible, car il a lieu, pour les trois quarts, hors de notre territoire, c'est-à-dire là où sont produits les biens que nous consommons et où sont extraites et transformées les matières premières qui les composent. Réduire notre empreinte carbone et notre empreinte matière passe ainsi notamment par l'émergence et le renforcement d'ac-

teurs et d'actrices économiques locaux, qui proposent des manières de produire et de consommer plus écologiques et plus durables.

La Ville de Genève soutient cette économie de la transition par divers biais, même si ce sont la Confédération et le Canton qui concentrent l'essentiel des compétences légales et des leviers en matière d'économie.

La Ville privilégie trois axes d'action



1. Une alimentation durable

L'alimentation est, à elle seule, responsable de 16 % du bilan carbone genevois, un résultat comparable à celui du transport aérien (18 %). Cela s'explique par le fait que le régime alimentaire d'une grande partie de la population est fortement carné et par la proportion très importante de biens alimentaires importés. Aujourd'hui, l'agriculture genevoise ne couvre en effet que 10 % des besoins alimentaires des habitant-e-s. Via son programme «Nourrir la Ville», la Ville de Genève encourage donc la production de produits alimentaires locaux, artisanaux et écologiques, ainsi que leur transformation et leur distribution auprès des particulier-ère-s, des cafés et restaurants situés sur la commune, des établissements publics (écoles, crèches), ainsi que lors des événements qu'elle organise. Par le biais de la «Charte de l'alimentation durable» récemment adoptée par la Ville et la promotion des régimes préconisés pour la santé et l'environnement, la Ville s'attelle également à favoriser la transition vers une alimentation locale et durable.

2. Promotion des 3R : réduire les déchets à la source, réutiliser et réparer les objets

En lien notamment avec l'hyperconsommation et l'obsolescence programmée, les biens et les services divers (électroménager, meubles, informatique, téléphonie, etc.) ainsi que la mode (vêtements, chaussures) sont responsables de 11 % du bilan carbone genevois. Dans la mesure où il est difficile de réduire les émissions de gaz à

effet de serre lors de la production de ces biens hors du territoire, la Ville a choisi d'agir principalement sur les modes de consommation. Elle s'engage ainsi pour une économie circulaire locale qui maintient les objets et les matériaux le plus longtemps possible en circulation. Elle promeut la réutilisation et la réparation des objets du quotidien auprès du public, notamment à travers deux projets de sensibilisation orientée vers des solutions pratiques. Le site www.ge-reutilise.ch répertorie près de 80 commerces, entreprises, associations actives dans la seconde main et la location d'objets à Genève, tandis que le site www.ge-repare.ch répertorie plus de 200 commerces, artisan-e-s et entreprises de réparation à Genève. Plus globalement, la Ville encourage la réduction des déchets à la source, notamment en soutenant des ateliers de sensibilisation de Zero Waste Switzerland.

3. Soutien de l'entrepreneuriat pour la transition écologique et sociale

Engager la transition écologique et sociale de l'économie nécessite la création et le développement d'entreprises locales à forte durabilité. Depuis maintenant dix ans, la Ville est l'un des partenaires du Prix IDDEA, un concours qui sélectionne, accompagne, forme et récompense des porteur-euse-s de projets d'entreprises durables. Depuis sa création en 2012, ce sont près de 125 projets qui ont été sélectionnés, dont au moins un tiers ont été poursuivis dans la durée. La Ville de Genève soutient également APRES-GE, le réseau genevois de l'économie sociale et solidaire. L'association rassemble plus de 370 entreprises et organisations locales qui œuvrent pour la transition écologique et sociale. Depuis novembre 2021, APRES-GE a ouvert «L'espace», un lieu d'expérimentation et de rencontre ouvert et utilisable par toutes et tous. Enfin, au travers de son programme G'innove, la Ville de Genève accorde un soutien financier limité dans le temps à des projets présentant une innovation sociétale. Depuis 2016, ce sont plus d'une cinquantaine de projets qui ont été soutenus dans divers domaines (notamment l'alimentation, les biens de consommation, ainsi que la mobilité).

*La Ville favorise
la transition vers
une alimentation
locale et durable*





Focus sur trois projets soutenus récemment par la Ville par le biais de G'Innove et du Prix IDDEA



Levain

Levain est une boulangerie artisanale par abonnement qui produit et livre à vélo chaque semaine à ses abonné-e-s un pain au levain naturel, fabriqué avec des farines biologiques et pétri manuellement. Les diverses céréales et farines sont achetées directement auprès de paysan-e-s qui les produisent et dont les exploitations sont situées dans un rayon de 150 kilomètres autour de Genève. Jérôme Saugy, l'artisan boulanger de Levain, prend soin de varier les recettes et de donner ainsi à ces 600 abonné-e-s la possibilité de goûter une diversité de pains. Si Levain ne souhaite pas croître au-delà, Jérôme Saugy transmet ses compétences à d'autres personnes intéressées à reproduire son modèle.

Plus d'infos sur levain.ch



Itopièces

Itopièces est un programme de la coopérative informatique Itopie, mené en partenariat avec les établissements publics pour l'intégration (EPI). Il vise à fournir et vendre, via un catalogue en ligne, des pièces détachées informatiques (processeurs, disques durs, mémoires, écrans, etc.) récupérées sur des ordinateurs usagés mis au rebut. Il s'agit ainsi de réutiliser l'existant plutôt que de commander à l'étranger des nouvelles pièces détachées, afin de réduire l'impact environnemental lié à la fabrication et au transport. Le projet permet aussi de revaloriser en les reconditionnant une partie des ordinateurs usagés. Depuis le lancement du projet, ce sont plusieurs centaines d'ordinateurs et de pièces qui ont été récupérés et mis en vente.

Plus d'infos sur www.itopie.ch/itopieces



La Manivelle

La coopérative La Manivelle est une bibliothèque d'objets créée en 2019. Elle propose au public, via des abonnements à prix modique, la possibilité d'emprunter l'un ou l'autre du millier d'objets proposés dans le catalogue en ligne (matériel de loisir, de bricolage et construction, de cuisine, de musique, etc.). Cette bibliothèque d'objets évite l'impact environnemental de la production de nombreux biens qui sont achetés pour n'être finalement que rarement utilisés. En 2021, ce sont entre 6000 et 8000 objets qui ont été empruntés.

Plus d'infos sur manivelle.ch/fr



Et la suite ?

Le 23 février, le Conseil administratif a présenté sa stratégie climat qui vise à faire de Genève une ville durable, prospère et solidaire en 2050. Dans ce cadre, elle s'engage à prendre des mesures fortes pour soutenir et accélérer la transformation de nos modes de consommation vers des modes alternatifs qui devront être plus durables et écologiques. Les circuits courts et l'économie circulaire seront au cœur de son action.



www.geneve.ch



www.facebook.com/villegeneve.ch



[@ville_de_Geneve](https://www.instagram.com/ville_de_Geneve)



[@VilleDeGeneve](https://twitter.com/VilleDeGeneve)



www.youtube.com/villegeneve

Vivre à Genève
N°89
11

TOUT GENÈVE À PORTÉE DE CLIC!

Quoi de neuf sur les présences digitales de la Ville de Genève ? Pour le savoir, rejoignez-nous sur le web et faites partie de notre communauté!

INSTAGRAM



Le Geneva Lux a aussi fait son festival sur les réseaux sociaux

Vous avez été nombreuses et nombreux à profiter du spectacle nocturne et poétique du festival Geneva Lux. Pour entretenir la flamme, rendez-vous sur Instagram, où scintillent encore, sous le hashtag **#genevalux**, vos meilleurs clichés des 23 œuvres lumineuses qui ont été exposées en ville en ce début d'année.

YOUTUBE

Baisse du chauffage dans les pièces à vivre, transport, alimentation : au quotidien, nous pouvons tous et toutes agir pour le climat... A commencer par adopter les cinq réflexes citoyens qui peuvent faire la différence, à découvrir en vidéo sur <https://bit.ly/reflexesclimat>



SITES WEB ET LETTRE D'INFORMATION



Réserver son terrain de sport en ligne

Le centre sportif de la Queue-d'Arve dispose désormais d'un système de réservation en ligne pour les terrains de squash, badminton ou pétanque. Pour vérifier en quelques clics les disponibilités, réserver et payer en ligne 24h sur 24, 7 jours sur 7, rendez-vous sur : geneve.ch/terrainqueuearve

Ça se discute avec les musées

Entre membres de la famille, entre ami-e-s, entre collègues... il y a toujours des sujets qui nous amènent à discuter ou à débattre. Parfois, nous cherchons des éléments de réponse auprès de nos proches, sur Internet ou dans les livres. Participer à la discussion, c'est aussi le rôle des institutions culturelles! Les Musées de Genève vous proposent une programmation adaptée pour alimenter vos discussions sur les nombreuses questions que nous nous sommes tous et toutes posées une fois dans notre vie : museesdegeneve.ch/ca-se-discute



Rénovation de l'immeuble Place de la Taconnerie 6

Photos: © Nicole Zermatten



Construit en 1778-1779, en lieu et place d'un édifice datant du XV^e siècle, l'immeuble Taconnerie 6 n'avait pas subi de rénovation importante depuis plus d'un demi-siècle. Situé dans la zone protégée de la Vieille-Ville, il est classé depuis 1923.

Occupant une parcelle étroite héritée du tissu médiéval, il présente 5 étages sur rez-de-chaussée et comble à la Mansart. Chaque niveau se compose d'un appartement avec un séjour et une cuisine. Sa façade très soignée en pierre appareillée contraste avec ce programme intérieur modeste. La partie la plus riche de l'édifice se concentre sur la façade la plus étroite: on y trouve des encadrements moulurés et un balcon orné de mascarons sculptés.

La rénovation en cours permettra de préserver la substance historique de ce bâtiment exceptionnel, les aspects patrimoniaux étant traités avec la plus grande attention, tout en améliorant son usage. Des travaux conséquents, proche d'une restauration, sont entrepris sur la façade afin de la nettoyer et de remplacer les pièces endommagées. Les fenêtres condamnées seront également rétablies.

À l'intérieur, les appartements sont repensés afin de mieux convenir à un usage contemporain, en maintenant autant que possible les éléments anciens ou d'origine. Les équipements et installations techniques, vétustes, seront mis



aux normes, avec notamment le raccordement au réseau de chaleur existant de la Ville de Genève.



Jean-Hubert Martin

© B. Jacob-Descombes



Alain Bolle

© DR

Vivre à Genève
N°89
13

Jean-Hubert Martin

Historien de l'art et commissaire d'expositions qui a marqué le champ de l'art depuis quatre décennies, Jean-Hubert Martin a reçu carte blanche pour revisiter la collection du Musée d'art et d'histoire. Seconde exposition XL proposée par le MAH, Pas besoin d'un dessin est le résultat de plusieurs mois d'exploration des différents fonds du musée. À découvrir jusqu'au 19 juin.

Comment avez-vous abordé cette immense tâche qui est de proposer un accrochage inédit de la collection du MAH ?

D'habitude, pour élaborer une exposition, on cerne un sujet à l'avance – un artiste, une école... On s'appuie sur une bibliographie, on cherche dans des livres différentes œuvres, puis on élabore un concept et un point de vue sur une question quelconque et on aligne un corpus. En ce qui me concerne, je vais voir les collections de musées, je passe un temps fou à regarder dans les salles, dans les réserves et dans les collections en ligne. C'est souvent la découverte d'un ensemble que je n'aurais pas cru aussi important statistiquement qui enclenche chez moi l'idée d'en faire un chapitre. J'essaie de construire ces séquences sous une forme narrative ; on part d'un point pour arriver à un autre.

Y auraient-ils donc des tropismes dans la collection du MAH ?

La section «De l'arnaque à la décapitation», par exemple, est née du nombre incroyable de têtes coupées, de David et Goliath, de Judith et Holopherne, de Salomé... On part du merveilleux tableau de Valentin qui représente une partie de cartes où l'on voit un tricheur à l'arrière-plan en train de filer une carte à la femme qui est devant lui. Puis on passe graduellement de l'arnaque à l'arrestation, pour arriver à la prison et enfin à la décapitation, avec la fameuse guillotine de la Maison Tavel.

Que recherchez-vous à travers cet accrochage d'un genre atypique ?

Cette exposition n'est pas de celles où le public est invité à lire un mur entier d'informations à l'entrée, sans lequel il ne pourra pas comprendre ce qui va suivre. Je ne m'oppose pas aux gens qui veulent apprendre, mais il me semble que l'on est allé trop loin. J'aimerais que l'on déplace le curseur du côté de la sensibilité.

J'aimerais que l'on déplace le curseur du côté de la sensibilité

Alain Bolle

Alain Bolle, directeur du Centre social protestant Genève, s'exprime sur la problématique de l'hébergement d'urgence.

En novembre, une Loi sur l'accueil des personnes sans abri a été adoptée par le Grand Conseil. Comment appréciez-vous cet élément important du dossier de l'hébergement d'urgence à Genève ?

Malgré cette loi, la question cruciale de l'implication des communes demeure sans réponse. Au moment où une partie du dispositif d'accueil et d'hébergement des sans-abris ferme faute de moyens, laissant à la rue plus de 200 personnes, nous ne disposons d'aucun signal des communes autre que la Ville de Genève sur la mise en œuvre de cette loi et les personnes sans-abris revivent une situation connue avant 2019 que nous appelons la politique du thermomètre. Cette situation est indigne d'un canton comme le nôtre.

Comment analysez-vous le rôle de la Ville, des autres communes, du Canton dans le domaine de l'hébergement d'urgence ?

La Ville de Genève est engagée depuis plus de 20 ans dans la lutte contre le sans-abrisme sans autre contribution des communes hormis, depuis 2021 une contribution annuelle d'un million

et celui de la Ville de Lancy à travers son soutien à une association. Le dispositif pluriel s'appuie sur un partenariat entre la Ville et les associations et repose aussi sur des apports financiers privés considérables. L'année 2021 a été marquée par un engagement exceptionnel du Canton qui, dans un contexte de pandémie, a co-financé avec des fonds privés plus de 200 places d'hébergement à l'hôtel.

Quels sont les avancées récentes et les perspectives des partenaires associatifs ?

L'hiver 2021-2022 a été marqué par la création d'une hotline solidarité hébergement d'urgence fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cette innovation repose sur un partenariat impliquant la Ville, l'Accueil de nuit de l'Armée du Salut et le CausE (Collectif d'associations pour l'urgence sociale) évitant ainsi aux personnes l'errance entre entités pour trouver une hypothétique place d'accueil. Enfin, les échanges entre la Ville et les associations se sont intensifiés dans le but de trouver des solutions coconstruites à la problématique de la lutte contre le sans-abrisme. L'existence de ce mode de collaboration est à confirmer dans la durée et à la lumière de la nouvelle loi. Le chemin à parcourir avant qu'aucune personne ne soit à la rue s'appuie sur des innovations à venir et à financer et un partenariat public privé à renforcer.

LE COMMUN DÉMÉNAGE

Depuis la fin février, l'espace culturel quitte le Bâtiment d'art contemporain (BAC) pour s'installer dans le Bâtiment J, à la rue des Vieux-Grenadiers 10, au sein du site de l'ancienne Société genevoise d'instruments de physique (SIP). Depuis 2009, Le Commun accueille une dizaine de manifestations et expositions par année, régulièrement remarquées, gratuites et ouvertes à toutes et tous. Si le nouveau lieu, après déménagement, change quelque peu de configuration, il garde son identité et poursuit sa mission de promotion de la diversité artistique et culturelle en favorisant les passerelles et les liens entre les différents secteurs artistiques. Cet équipement participe pleinement de la politique culturelle de la Ville de Genève, attachée à promouvoir la scène locale et la création indépendante tout autant que les institutions.



© Daria Mechkat

Le Commun à la rue des Vieux-Grenadiers.

Retrouvez le programme et les informations pratiques sur www.lecommun.geneve.ch

CHAMPEL ET FLORISSANT

Stationnement: les zones macaron F et G s'étendent

Dans un souci d'harmoniser le stationnement sur le domaine public de la Ville de Genève, les périmètres restants, encore en zone blanche, situés respectivement entre les zones macaron F et G et la commune de Chêne-Bougeries vont passer en zone bleue. C'est une bonne nouvelle pour les habitant-e-s et les personnes travaillant dans ces secteurs car ils pourront s'adresser à la Fondation des Parkings pour demander un macaron (l'acquisition d'un macaron est soumise à conditions). Des tra-

voux de marquage auront lieu à partir du mois d'avril, pour une durée de quatre semaines environ, afin de rendre ces extensions opérationnelles pour le 1^{er} mai. Le plan peut être consulté sur le site : www.geneve.ch

Informations et contact pour les macarons
Fondation des Parkings
Tél. 022 827 44 90
www.geneve-parking.ch

CONCORDE

Nouvelle zone piétonne à la rue Camille-Martin

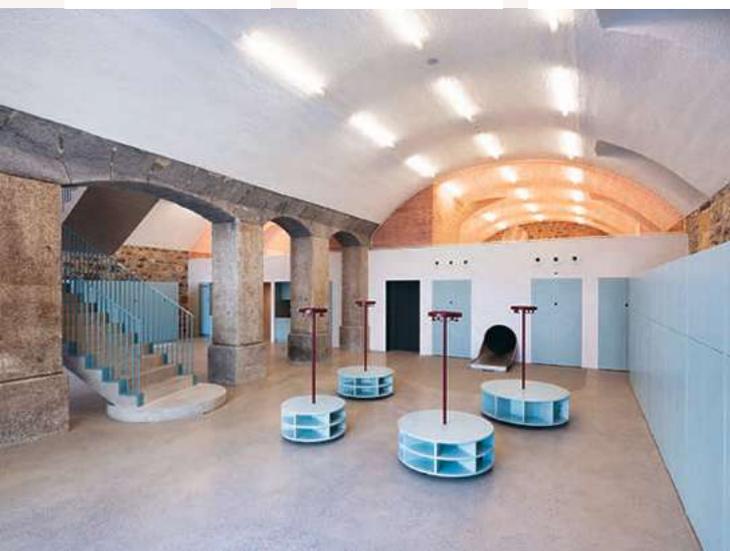


© Nicole Zermatten

La nouvelle zone piétonne est située à proximité de l'école et de la crèche des Ouches.

Un tronçon de la rue Camille-Martin est fermé au trafic motorisé depuis janvier 2022. Réservée aux piéton-ne-s et aux cycles, cette nouvelle zone piétonne est située à proximité immédiate de l'école et de la crèche des Ouches, dans le quartier de la Concorde. Cette fermeture permet de supprimer le trafic de transit tout en maintenant les accès pour les riverain-e-s. En effet, l'analyse des flux de trafic a démontré qu'un véhicule sur deux ne provenait pas du quartier. De plus, les vitesses mesurées dépassaient la limite admissible dans cette « zone de rencontre », à vitesse limitée à 20km/h.

Ainsi, le tronçon de la rue Camille-Martin situé entre l'avenue Henri-Bordier et le chemin de l'Essor est devenu une zone piétonne, où le passage des cycles est autorisé. Il s'agit d'un essai d'une durée d'une année. Plusieurs campagnes de mesures des reports de trafic seront réalisées pour vérifier si les objectifs de sécurité et de modération de la circulation dans ce secteur sont bien atteints.



L'accueil se fait par le magnifique espace voûté abritant autrefois des caves de vermouth.

© Nicole Zermattien

EAUX-VIVES

Espace de vie infantine Victoire Tinayre

Construit en 1868, le bâtiment situé route de Frontenex 54 a été partiellement transformé en espace de vie infantine, créant 96 nouvelles places de crèche pour le quartier des Eaux-Vives. Le projet des architectes a permis de préserver le patrimoine existant. Ainsi, l'accueil se fait par le magnifique espace voûté au rez sur cour, abritant autrefois des caves de vermouth. Les enfants bénéficient d'un espace de jeux en mezzanine et d'un accès direct au jardin public. La crèche de la Madeleine s'y est installée début janvier, pour la durée des travaux de rénovation de son bâtiment situé dans le quartier de la Cité.

PETIT-SACONNEX

Ô P'tit-Sac a sa plateforme numérique

La création de l'association Ô P'tit-Sac est issue d'une démarche participative initiée par le Service social. Elle regroupe des habitant-e-s, des associations et des partenaires du quartier du Petit-Saconnex. Pour promouvoir les activités du quartier, une nouvelle plateforme numérique regroupe les informations essentielles sur ce secteur. Outre une présentation de l'association, le site web www.o-ptit-sac.ch, accessible sur smartphone, propose un agenda des événements et des informations sur les partenaires associatifs.

Après inscription, tout-e usager et usagère de la plateforme numérique peut publier des informations sans être nécessairement membre de l'association Ô P'tit-Sac. Afin d'accompagner le lancement du site, tout particulièrement pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques, une formation est proposée par le Service social. Projet pilote, la plateforme numérique d'Ô P'tit-Sac, va évoluer en fonction des demandes et besoins des habitant-e-s du quartier.

Pour en savoir plus
www.o-ptit-sac.ch

LE SAVIEZ-VOUS ?

Genève, pile à l'heure!

C'est une valse à trois temps qu'effectuaient les Genevois-e-s au 19^e siècle, aidé-e-s par les trois horloges accrochées durant une vingtaine d'années à la façade de la Tour de l'Île. Les habitant-e-s d'alors devaient ainsi jongler entre trois heures différentes selon les usages : celle de Genève pour les usages locaux, celle de Berne avançant de 5 minutes et 6 secondes et dédiée aux communications télégraphiques et postales, et l'heure de Paris, pour les voyages en chemin de fer, retardant de quinze minutes et seize secondes sur celle de Genève. Il est bien vrai qu'avant, on avait plus de temps... mais lequel ?

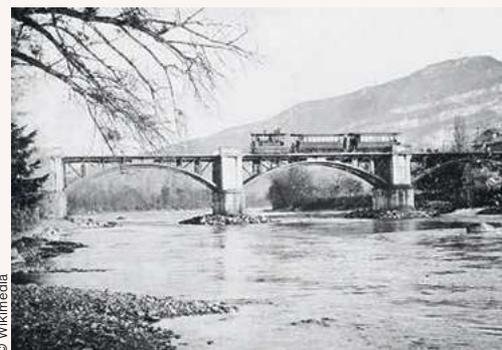


© Bibliothèque de Genève

La Tour de l'Île entre 1886 et 1898.

Le Salève sur les rails

En 1887 naquit la ligne de chemin de fer Genève-Veyrier. Si le tracé permettait aux Genevois-e-s de rejoindre plus aisément Veyrier pour leurs excursions dominicales au Salève, il leur fallait néanmoins zigzaguer : suite au refus de certains propriétaires de céder le terrain nécessaire pour obtenir un tracé droit, les rails traversaient huit fois la chaussée sur le parcours ! Ensuite, dès 1892, il fut possible de grimper au sommet du mont grâce au chemin de fer à crémaillère du Pas-de-l'Échelle, remplacé en 1932 par un téléphérique.



© Wikimedia

Ligne Genève-Veyrier sur le Pont de Sierre, 1898.



VITE DIT

Assises européennes de la transition énergétique

Reportées en raison de la situation sanitaire, les Assises européennes de la transition énergétique se dérouleront du 31 mai au 2 juin à Genève-Palexpo. Intitulé « Moins pour plus! », cet événement proposera un vaste programme – conférences, ateliers, visites de sites ou encore l'événement « carrefour des métiers » – sur le thème de la transition énergétique des territoires et de l'adaptation au changement climatique. En parallèle, le festival « OFF » se déroulera du 10 mai au 5 juin, avec pour objectif de réunir la population du territoire autour des initiatives locales qui seront mises en valeur. Plus d'informations sur www.assises-energie.net et www.grand-geneve-en-transition.org

Travaux à l'avenue de Miremont

L'avenue de Miremont va être rénovée sur toute sa longueur. Les travaux consistent à remettre à neuf les canalisations en séparant les eaux de pluie des eaux usées. Un nouveau revêtement phonoabsorbant sera posé sur la chaussée. Les trottoirs seront refaits et 14 nouveaux arbres seront plantés tout au long de cet axe. Les réseaux d'eau et d'électricité seront remplacés par SIG; le chauffage à distance sera également installé. Dans un premier temps, les travaux sont effectués sur le tronçon de l'avenue de Miremont situé entre l'avenue de Champel et la rue Albert-Gos, en trois secteurs successifs, de février 2022 à juillet 2023. Pendant cette durée, l'accès motorisé à l'avenue de Miremont est réservé aux riverain-e-s.

Pure Gignoux!

Johnny Hallyday, Nina Simone, Mick Jagger, Tina Turner, David Bowie, James Brown... Une soixantaine de personnalités sont exposées dans le Couloir des coups d'œil de la Bibliothèque de Genève. Photographiées par Dany Gignoux sur les plus grandes scènes de Suisse (Montreux Jazz, Paléo, etc.), ces images vibrantes sont accompagnées d'une playlist de morceaux joués sur les concerts photographiés! Une exposition à ne pas rater d'ici au 2 juillet. Bibliothèque de Genève, promenade des Bastions. Entrée gratuite.

Traversée vélo de la rue Harry-Marc.

Le chef Papou Mundiya Kepanga.

La villa La Grange.

Nina Simone par Dany Gignoux.

Week-end avec le chef papou Mundiya Kepanga

Le charismatique chef Papou Mundiya Kepanga arpente le globe pour sensibiliser à l'urgence climatique. Prochaine escale: le MEG! À cette occasion, les 18 et 19 juin, il remettra au Musée une parure huli lors d'une grande cérémonie publique. S'en suivront une rencontre inédite avec les publics, ainsi que la projection du film qui retrace son combat contre la déforestation. Les enfants ne seront pas en reste: Mundiya Kepanga partagera avec les plus jeunes l'art huli des plumes lors d'une activité participative.

Rendre visibles les aîné-e-s LGBTQI+

Samedi 2 avril à 16h, la Ville s'associe au Festival Histoire et Cité et à l'Institut des études genre de l'Université de Genève pour la projection du documentaire *Les invisibles*, qui raconte le parcours de vie de femmes et d'hommes homosexuel-le-s ou bisexuel-le-s né-e-s dans l'entre-deux-guerres en France. Le film sera suivi d'une discussion avec Sébastien Lifshitz, le réalisateur du film. Informations et programme sur www.histoire-cite.ch.

La montagne, laboratoire des savants

Qu'est-ce qui attire un savant dans l'univers particulier de la montagne? Pourquoi tenter l'ascension des plus hauts sommets lorsqu'on est scientifique? L'exposition explore le lien, tissé depuis le 18^e siècle, entre la montagne et l'humain, pour mieux comprendre les mécanismes qui régissent notre monde. Aujourd'hui encore, l'écosystème alpin reste un précieux laboratoire. Exposition La Montagne, laboratoire des savants, du 6 avril 2022 au 26 février 2023, au Musée d'histoire des sciences.

Vélo futé rue Harry-Marc

Un dispositif d'aide à la présélection est installé au carrefour de la rue Harry-Marc et du Boulevard Georges-Favon. Une traversée vélo, avec un feu, est marquée au sol à côté du passage piéton. Cet aménagement permet de quitter la plaine de

Plainpalais, à proximité de la statue de Frankenstein, pour rejoindre la place de Neuve ou le Boulevard Georges-Favon, en direction de la gare. Cette liaison pratique et sécurisée est opérationnelle.

Visites de la villa et du parc La Grange

La Ville organise des visites guidées de la villa La Grange afin de permettre au public de découvrir les pièces de réception, les chambres et la bibliothèque de cette belle demeure. Construite au 18^e siècle par la famille Lullin, puis remaniée par les Favre durant le 19^e siècle, la maison de maître et ses dépendances constituent un ensemble remarquable. Des visites guidées du parc sont également proposées afin de présenter l'art des jardins et l'évolution de ce domaine légué à la Ville en 1917 par William Favre. Inscriptions par téléphone au 022 418 82 57 dès le lundi 11 avril de 8h à 12h, du lundi au jeudi.

Visites de la villa:

Public adulte. Gratuit, durée 1h30 – sur inscription (nombre de places limité)
16 mai à 15h et 17h
17 mai à 16h et 18h
19 mai à 16h et 18h
20 mai à 16h et 18h
23 mai à 15h et 17h
24 mai à 16h et 18h

Prière de présenter une pièce d'identité le jour de la visite

Visites du parc:

Gratuit, durée 1h – Sur inscription (nombre de places limité)
19 mai à 16h et 18h
24 mai à 18h

Les visites auront lieu par tous les temps.

Accueil:

Entrée principale de la villa La Grange située au milieu du parc.

Prix libre au MAH

«Paie ce qu'il te plaît!» est le projet pilote lancé par le Musée d'art et d'histoire, sur son site de Charles-Galland. Il vise à abolir les tarifs traditionnels d'entrée au profit d'une libre appréciation par le public du prix qu'il souhaite donner à sa visite en fonction de son budget et de sa satisfaction. En modifiant ainsi sa politique tarifaire, le MAH choisit de ne plus faire de distinction entre ses expositions temporaires et sa présentation permanente.

INSCRIPTION À E-DÉMARCHES : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le développement des démarches en ligne dans de nombreux services publics municipaux et cantonaux est pensé pour faciliter la vie des usagers et des usagers. Encore faut-il être à l'aise avec les outils numériques. Pour celles et ceux qui éprouvent des difficultés, qui ont besoin d'être rassurés ou simplement accompagnés dans leur apprentissage, le Service de l'état civil de la Ville de Genève offre une nouvelle prestation. Voici en détails l'appui qui est proposé pour faciliter la création d'un compte e-démarches.

Les e-démarches permettent à chacun-e de réaliser ses démarches administratives en ligne notamment :

- Inscription au GIAP,
- Demande d'aide financière,
- Déclaration d'impôts ou encore diverses attestations peuvent ainsi être demandées ou effectuées depuis chez soi.

Il est aujourd'hui possible de s'inscrire directement auprès de l'état civil de la Ville de Genève.

?!
!!



- 1.** Je ne parviens pas à créer mon compte e-démarches depuis le site du Canton de Genève.



- 2.** Je me rends à l'état civil de Genève:
Rue de la Mairie 37
1207 Genève

A ne pas oublier

1. Je m'assure d'avoir bien une adresse mail personnelle
2. Je prends mon téléphone avec moi
3. Je prends ma carte d'identité/ passeport avec moi



- 3.** Je m'assure de prendre avec moi un document d'identité et mon téléphone.

- 6.** Je confirme mon inscription et **48h plus tard**, je peux accéder à toutes les prestations e-démarches.



- 5.** Je reçois un SMS m'invitant à confirmer mon inscription.



- 4.** Je m'adresse à une personne au guichet. Le-la collaborateur-trice entre mes informations et m'aide à créer mon compte.

LA RUE DE CAROUGE SERA VÉGÉTALISÉE ET PIÉTONNISÉE



© In Situ

L'objectif est de requalifier l'espace public, d'améliorer les mobilités douces et d'introduire une part importante de végétation.

Un projet d'aménagement ambitieux est prévu pour végétaliser et piétonniser la rue de Carouge. Le trafic motorisé sera supprimé pour laisser la place à de nouveaux arbres et végétaux, aux transports publics, aux cycles et aux piéton-ne-s.

La rue de Carouge sera entièrement réaménagée, végétalisée et piétonnisée entre le rond-point de Plainpalais et la place des Augustins. L'objectif est de requalifier l'espace public, d'améliorer les mobilités douces et d'introduire une part importante de végétation. Des trottoirs généreux pour les piéton-ne-s, un espace dédié aux cycles dans les deux sens et un site propre pour les trams rénové et végétalisé sont prévus. Le nouvel aménagement offrira ainsi une réelle plus-value en termes de convivialité, de confort des déplacements doux et de lutte contre les îlots de chaleur.

Urgence climatique et amélioration de la qualité de vie

Cet aménagement s'inscrit dans la stratégie d'adaptation au réchauffement climatique de la Ville de Genève. La mise en œuvre de surfaces perméables et végétalisées, la plantation d'arbres et la végétalisation des voies de tramway permettront de diminuer les îlots de chaleur. L'idée est aussi de récupérer les eaux de pluie pour les restituer aux végétaux, notamment grâce au ruissellement en direction des espaces plantés et à l'infiltration dans des sols perméables.

Le projet vise aussi une amélioration de la qualité de vie en ville, par la réduction des émissions sonores, l'amélioration de la qualité de l'air et la diminution de la pollution lumineuse pour offrir un environnement plus sain et plus agréable, bénéfique à tous les êtres vivants.

Suppression du trafic individuel motorisé

Le nouvel aménagement fera la part belle aux déplacements à pied. Le projet tire profit de la récupération d'espace permise par la suppression du trafic individuel motorisé. Si celui-ci était maintenu, il n'y aurait aucune marge de manœuvre significative pour requalifier et végétaliser la rue.

Actuel



Futur



Des trottoirs généreux pour les piéton-ne-s, un espace dédié aux cycles dans les deux sens et un site propre pour les trams rénové et végétalisé sont prévus.

© Transitec

La suppression des véhicules motorisés dans la rue de Carouge s'accompagne d'une réflexion sur les déplacements dans l'ensemble du quartier. L'objectif est de trouver des solutions de report cohérentes sans préjudice pour les axes voisins, notamment la rue Dancet, dont le réaménagement est également à l'étude. Les livraisons, l'accessibilité pour les riverain-e-s et les services d'urgence et d'entretien pourront être maintenus. Les places de stationnement supprimées seront compensées dans les parkings environnants. Il s'agit également de mettre en place de meilleures connexions piétonnes et cyclistes avec les rues adjacentes, dans le but de renforcer la vie de quartier et l'attractivité des commerces.

Des travaux coordonnés

Le réaménagement de la rue de Carouge sera réalisé parallèlement à d'importants travaux, dont le lancement est envisagé à l'automne 2022. Il s'agit notamment de rénover les réseaux souterrains (égouts, gaz, eau potable), ainsi que de remplacer les rails de tram en surface, qui seront équipés d'un dispositif anti-bruit. L'idée est d'effectuer l'ensemble des travaux, y compris le réaménagement de la rue, de manière groupée entre les différents maîtres d'ouvrage (Ville, SIG, TPG), pour mutualiser les coûts et raccourcir la durée du chantier.

Mandataires

In Situ, architectes paysagistes
Transitec, ingénieurs transports

UN NOUVEAU LIEU EMBLÉMATIQUE POUR L'ART CONTEMPORAIN

Le lauréat du concours d'architecture pour la rénovation du Bâtiment d'art contemporain (BAC) est le projet des bureaux Kuehn Malvezzi Projects de Berlin et CCHE Genève, sélectionné à l'issue d'un concours mené sous forme de mandats d'étude parallèles et organisé par la Ville. Le nouveau bâtiment ouvrira ses portes dans le quartier de Plainpalais à l'orée 2026-2027.

Le projet lauréat, une attitude simple et sensible

Dans les grandes lignes, le programme architectural consistait à organiser dans le bâtiment existant, trois institutions culturelles (MAMCO, Centre d'Art Contemporain Genève, CPG) bien distinctes les unes des autres, autour d'espaces dédiés à l'accueil du public. Les autres structures (le FMAC et Le Commun) seront relocalisées dès que possible, dans le même quartier.

C'est la proposition des bureaux Kuehn Malvezzi Projects de Berlin et CCHE Genève qui a été choisie, pour la qualité de ses réponses aux attentes du programme du concours. L'équipe pluridisciplinaire, complétée des bureaux INGPHI – Ingénieur civil et Tecnoservice Engineering – Ingénieur chauffage et ventilation, a su convaincre le collège d'experts au fil des diverses étapes du processus.

Dans un premier temps, le projet vise à libérer le bâtiment des interventions accumulées au cours du temps, dans le but de restituer l'intégrité des qualités intrinsèques de cet édifice industriel. Dans un deuxième temps, il appose une touche contemporaine à l'édifice en créant une nouvelle entrée, rue des Vieux-Grenadiers pour dynamiser le quartier et devenir un pôle d'attraction avec un accueil général. Cet espace de convivialité transparent et accessible sera ouvert à tous les publics.

Le collège d'experts a notamment apprécié la force et l'efficacité de la proposition. Le travail sensible de simplification proposé par les architectes au niveau des espaces d'exposition, avec un plan clarifié et rationalisé, offre ainsi une très grande flexibilité pour les diverses scénographies nécessaires aux expositions. De plus, le projet s'étend sur la toiture où s'insère un pavillon permettant l'accueil d'interventions artistiques sous couvert et en plein air.

Des normes énergétiques comme ligne de mire

L'aspect énergétique et environnemental est intégré avec force dans toute la conception du projet. Des travaux de dépollution, d'amélioration thermique de l'enveloppe et de mise en conformité sont également prévus dans l'édifice.

© Kuehn Malvezzi Bolognese



C'est à l'orée de 2026-2027 que ce nouveau bâtiment ouvrira ses portes au public.

Planning et budget

La rénovation du BAC est actuellement chiffrée à près de CHF 40 millions, crédit d'études compris. Un partenariat public-privé prévoit une prise en charge paritaire. C'est à l'orée de 2026-2027 que ce nouveau lieu emblématique pour l'art contemporain, si important pour Genève et la Suisse, ouvrira ses portes au public, tout en mettant en sécurité un précieux patrimoine architectural.

Brochure du concours disponible

<https://www.geneve.ch/sites/default/files/2021-12/rapportdejury-MEP-BAC-web-ville-de-geneve.pdf>

LA VILLE DÉVOILE SA STRATÉGIE CLIMAT



© DR



Engagée depuis plusieurs années en matière de transition écologique, la Ville de Genève a franchi une nouvelle étape avec l'adoption en février d'une stratégie climat constituée de 30 objectifs et de 78 mesures répartis en 9 axes stratégiques. Elle vise ainsi à devenir une ville décarbonée tout en améliorant la qualité de vie de ses habitant-e-s.

Un véritable projet de société

La stratégie climat de la Ville implique un changement profond de paradigme. En effet, limiter drastiquement les émissions de CO² nécessite de revoir en profondeur les manières de se déplacer, de consommer ou encore de travailler.

Innovante dans son positionnement, la stratégie climat vise non seulement la réduction des émissions de carbone directes sur son territoire, mais aussi les émissions indirectes générées à l'étranger pour fabriquer ou consommer des produits utilisés dans la commune. Elle est également ambitieuse dans sa mise en œuvre, car elle pointe l'urgence d'agir à tous les niveaux : écologique, social et économique avec l'idée d'établir une société décarbonée, mais aussi une ville plus solidaire, plus saine et apaisée.

Des mesures clés pour réaliser l'indispensable transition

Pour atteindre cet objectif, le Conseil administratif s'est fondé sur le Plan climat cantonal (PCC), en l'adaptant aux compétences, missions et spécificités de la municipalité. Sur cette base, il a adopté 30 objectifs et 78 mesures, répartis en 9 axes stratégiques : consommation de biens et services, énergie et bâtiments, mobilité, aménagement du territoire, santé et protection de la population, biodiversité et milieux naturels, mobilisation de la population, place financière et exemplarité de l'administration.

La Ville de Genève pionnière et modèle

Afin de participer à l'effort mondial pour atteindre la neutralité carbone, l'administration municipale se veut responsable et exemplaire, en accélérant les mesures déjà prises, en développant des nouvelles

actions. Pour réaliser ce véritable projet de société, la Ville de Genève veut montrer la voie et susciter l'adhésion de la population.

Une nécessité d'agir

La Ville de Genève a déclaré en février 2020 l'urgence climatique et adopté deux objectifs : la diminution de 60% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 (mise en œuvre de l'Accord de Paris) et la neutralité carbone en 2050. En avril 2021, la Ville a pris une série de mesures urgentes à mettre en place afin de réduire son empreinte carbone. L'adoption de cette stratégie climat marque, pour la Ville de Genève, une nouvelle étape de son action en intégrant les objectifs climatiques à l'ensemble de ses politiques publiques.

Pour prendre connaissance de l'ensemble des objectifs et mesures prises par la Ville, la version complète de la Stratégie climat est disponible en ligne : www.geneve.ch/strategie-climat.

RÉDUIRE LA TAILLE DES ARBRES POUR DAVANTAGE D'OMBRAGE



© Ville de Genève

La rue Dancet avant et après.

Le développement des couronnes des arbres permettra d'augmenter l'ombrage, de lutter contre la pollution par un meilleur filtrage de l'air et contribuera à développer la biodiversité en créant de nouveaux habitats pour une multitude d'espèces dépendantes des arbres.

Pour lutter contre les îlots de chaleur et favoriser la biodiversité, la Ville de Genève met en œuvre un projet inédit d'abandon de la taille de ses arbres architecturés. Sur les 1370 spécimens concernés, 900 arbres soumis aujourd'hui à la taille « en tête de chat » pourront être convertis vers une forme semi-libre.

Au terme de la phase de conversion – il faut environ 7 ans pour passer d'une forme dite « architecturée » à une forme « semi-libre » –, l'abandon de la taille « en tête de chat » permettra aux arbres d'augmenter leur couverture arborée de 250% en moyenne. Ce gain est d'autant plus significatif que la majorité des arbres concernés sont situés dans des quartiers fortement urbanisés. « Si des projets de conversion ont été menés dans différentes villes, notamment à Paris ou à Strasbourg, sur des

sites définis et délimités, la Ville de Genève sera la première municipalité en Europe, à notre connaissance, à lancer un tel projet sur l'ensemble de son territoire », explique Alfonso Gomez, Conseiller administratif en charge de l'environnement.

Un processus par étapes

L'étude de santé a permis d'établir que sur les 1370 arbres concernés, quelque 900 arbres, soit 66% de l'ensemble, présentent un état sanitaire suffisamment bon pour être candidats à la conversion. La phase de conversion nécessitera un accompagnement étroit de chacun des arbres, notamment pour leur réapprendre à porter leur branchage. La réalisation se fera par étapes.

Ces derniers mois, 100 arbres sur 5 sites (rue du Vélodrome, rue Dancet, boulevard de la Cluse, place Lise-Girardin, rue du Mont-Blanc) ont été sélectionnés pour initier le processus. La conversion des 800 arbres restant a été échelonnée dans une planification établie jusqu'en 2026. Quant aux 500 arbres qui ne pourront pas être convertis, ils seront taillés un hiver sur deux afin d'optimiser le gain en feuillage et de dégager des ressources.

Comment agir pour le climat au quotidien



À Genève, presque 10% des émissions de gaz à effet de serre sont dues aux transports terrestres.

Afin de lutter contre les changements climatiques et les problèmes qu'ils engendrent, la Ville de Genève s'engage de nombreuses manières. Chacun-e peut participer en adoptant quelques réflexes au quotidien.

5 réflexes à la portée de toutes et tous
Un-e Genevois-e émet en moyenne 13 tonnes de CO² par an alors qu'il faudrait réduire cette consommation à 1 tonne pour limiter le réchauffement climatique et éviter que nos conditions de vie se dégradent davantage. Chacune et chacun peut agir en modifiant ses habitudes. 5 réflexes essentiels, à la portée de toutes et tous, ont un impact considérable sur nos émis-

sions de gaz à effet de serre (GES). Il s'agit d'opter pour une mobilité douce sobre en carbone, favoriser une alimentation moins carnée et locale, consommer de manière responsable, préférer les voyages en train au lieu des vols en avion et diminuer le chauffage. Ces actions permettent non seulement de diminuer notre impact sur l'environnement, mais peuvent aussi être bénéfiques pour notre santé.

Une campagne pour sensibiliser le plus grand nombre

La Ville mène une campagne de sensibilisation sur ces 5 gestes. Et, après avoir communiqué sur la nécessité de moins chauffer son intérieur, elle invite la population à opter pour la mobilité active (déplacement effectué sans apport d'énergie autre qu'humaine, c'est-à-dire sans moteur) dans ses déplacements. Des actions de sensibilisation sont aussi menées avec des partenaires comme Pro Vélo Genève et Genève Roule telles que des bourses à vélo, des balades en famille ou encore des activités avec les enfants.

TROISIÈME APPEL À PROJETS CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR-E-S

Le Service Agenda 21 – Ville durable a lancé en mars 2022, pour la troisième année consécutive, un appel à projets pour lutter contre le racisme anti-Noir-e-s. Le délai court jusqu'au 29 avril.

La Ville de Genève s'emploie depuis de nombreuses années à combattre et déconstruire les stéréotypes et préjugés sur lesquels se fondent le racisme, par sa politique municipale en matière de diversité. Depuis 2020, elle s'engage de manière plus forte en matière de lutte contre le racisme anti-Noir-e-s et a lancé en mars 2022 le troisième appel à projet destiné en priorité aux associations compétentes et spécialisées dans ce domaine.

Domaines d'action

Pour être recevables, les projets déposés doivent répondre spécifiquement à la problématique du racisme anti-Noir-e-s et porter notamment sur les aspects suivants: actions de sensibilisation propres à réduire les discriminations dont sont victimes les

Fresque réalisée durant la Semaine contre le racisme en Ville de Genève 2019.



personnes noires dans les domaines tels que l'emploi, le logement, la santé ou l'éducation, meilleure connaissance des ressorts du racisme anti-Noir-e-s, outils et soutiens pour les personnes concernées, meilleure représentation des personnes noires dans l'espace public et les médias ou encore la prévention des actes et violences racistes dans l'espace public. Outre le dépôt de projets, les associations spécialisées dans le racisme anti-Noir-e-s peuvent demander un soutien pour leurs activités régulières et les frais structurels afférents.

Lutter de manière durable contre les stéréotypes

Avec ce troisième appel à projets, l'action de la Ville s'inscrit dans la durée et permet de faire émerger des projets novateurs aptes à toucher des publics variés, tout en favorisant les synergies entre associations, et entre celles-ci et l'administration. Ces collaborations prennent des formes très concrètes, avec notamment l'organisation d'événements sur la thématique dans le cadre de la Semaine contre le racisme en Ville de Genève.

Pour en savoir plus
bit.ly/AppelAProjets
[ContreRacisme](https://www.geneve.ch/ContreRacisme)



Une étude commandée aux Professeurs Mohamedou et Rodogno (IHEID), fruit d'une démarche initiée dès l'automne 2020, recense les monuments et symboles présents dans l'espace public de la Ville de Genève faisant référence à des personnalités ayant encouragé le racisme anti-Noir-e-s, le colonialisme ou encore l'esclavagisme.

Depuis 2014, le Service Agenda 21 – Ville durable développe l'axe «ville non-discriminante» de la politique municipale en matière de diversité afin de lutter contre le racisme, promouvoir l'égalité et œuvrer en faveur d'une reconnaissance de la diversité genevoise.

Cette étude s'inscrit dans la volonté de disposer d'une solide base documentée concernant les monuments et symboles racistes dans l'espace public, afin de pouvoir engager un dialogue constructif autour des cas problématiques. En parallèle, de mars à mai 2021, quatre événements publics ont été organisés afin d'initier le dialogue autour de cette question, dans le cadre de la Semaine de l'égalité, de la Semaine contre le racisme, et en réunissant au MEG différentes villes confrontées à des cas similaires.

Une réflexion est désormais entamée sur les solutions pouvant être mises en place pour répondre aux enjeux à la fois mémoriels et de lutte contre le racisme que posent les monuments concernés. Leur mise en œuvre se fera de manière progressive dans le cadre d'un dialogue ouvert. La Ville entend par ailleurs marquer publiquement le processus de réflexion en cours par le biais d'interventions artistiques temporaires autour de certains monuments. Elles participeront à la sensibilisation du public à ces questions.

Pour en savoir plus
www.geneve.ch/heritage-raciste

LES LAURÉAT-E-S DU PRIX MARTIN ENNALS 2022

La journaliste vietnamienne Pham Doan Trang, le Burkinabé Daouda Diallo et le Bahreïni Abdul-Hadi Al-Khawaja, trois forces vives du mouvement des droits humains, sont les lauréat-e-s du Prix Martin Ennals pour les défenseurs et les défenseuses des droits humains 2022. Ils et elle sont pour beaucoup d'autres une source d'inspiration à s'engager pour la protection de nos droits fondamentaux, souvent au péril de leur vie. Les lauréat-e-s recevront leur Prix lors d'une cérémonie publique organisée conjointement par la Ville de Genève et la Fondation Martin Ennals, le 2 juin à la Salle communale de Plainpalais.

Pham Doan Trang est une éminente journaliste, éditrice et militante pro-démocratie au Vietnam, où le parti communiste tente par tous les moyens d'étouffer les voix de l'opposition. Elle a dirigé plusieurs médias indépendants visant à sensibiliser les citoyen-ne-s vietnamien-ne-s à leurs droits fondamentaux et a inspiré un grand nombre de journalistes et d'activistes à s'exprimer. Elle était l'une des activistes les plus recherchées dans son pays avant d'être arrêtée en octobre 2020. Le 14 décembre 2021, Pham Doan Trang a été condamnée à neuf ans de prison pour «propagande contre l'État». Son état de santé suscite de vives inquiétudes.



Abdul-Hadi Al-Khawaja, Pham Doan Trang et le Dr Daouda Diallo.

Pharmacien de formation, fondateur de la coalition de la société civile CISC, **Dr Daouda Diallo** milite pour les droits humains au Burkina Faso. Il documente sans relâche les violences commises dans son pays secoué par les affrontements féroces qui opposent les forces gouvernementales, les groupes paramilitaires locaux et les factions islamistes. Il porte le flambeau de la justice et lutte contre l'impunité pour les victimes de violence et leurs familles. Le message d'unité porté par le Dr Diallo visant à réconcilier les différents groupes ethniques et confessionnels constitue une véritable source d'inspiration dans un pays en proie à l'extrême pauvreté et une faible gouvernance.

Abdul-Hadi Al-Khawaja, architecte du mouvement des droits humains au Bahreïn, est une figure de proue des manifestations de 2011 appelant à davantage de démocratie et de liberté dans la région du Golfe. Al-Khawaja n'est pas seulement un activiste ; c'est aussi un entrepreneur social qui a fondé des ONG qui figurent parmi les premières organisations de recherche et de défense des droits humains dans la région. En détention depuis plus de dix ans, il n'en continue pas moins d'inspirer les générations futures bahreïniennes à poursuivre le combat pour les droits humains.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Participez à la remise
du Prix Martin Ennals:
jeudi 2 juin 2022
à la Salle communale
de Plainpalais
à 18h (ouverture des
portes 17h30).
Cérémonie ouverte
au public

Genève et les droits humains

La Ville de Genève soutient activement le Prix Martin Ennals. Co-organisatrice de la cérémonie, elle accorde également une aide financière aux trois lauréat-e-s. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien à la Genève internationale, d'un rapprochement de celle-ci avec la Genève locale et de sa politique de solidarité internationale. La Ville s'engage depuis de nombreuses années pour la défense des droits humains en Suisse et dans le monde, notamment à travers la Délégation Genève ville solidaire (DGVS).

La nuit, les musées se transforment

Après deux ans de mutations constantes dans les activités des institutions culturelles, c'est avec une grande émotion que la Nuit des Musées 2022 est annoncée. Le 21 mai 2022, 24 sites, dont deux inédits, concoctent un programme placé sous le signe de la « Transformation ».

Changement, remaniement, métamorphoses... du regard ou des matières... construction, expériences ou encore circonvolutions sont le vivier dans lequel les institutions genevoises puisent leur créativité en 2022. Les établissements sont heureux de rouvrir leurs portes pour une nuit riche en découvertes.



© Nicolas Righetti

La Nuit des Musées se déroulera sur 24 sites.

Découvrez toute la programmation de la nuit sur nuitdesmusees-geneve.ch (dès le 4 mai 2022)

A poster for the Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) 2022. The poster features a central graphic of a sunburst or starburst made of many thin, colorful lines in shades of blue, yellow, and orange. The text 'JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART' is written in white capital letters across the center of the graphic. Below the graphic, the dates '1-2-3 AVRIL 2022' are prominently displayed. At the bottom, there is information about the location 'PAVILLON SICLI & PARCOURS CULTUREL' and the website 'MANIFESTATION GRATUITE DÉCOUVREZ LE PROGRAMME : METIERSDART-GENEVE.CH'. The logo for 'MAG Métiers d'Art Genève' is in the top left corner. At the bottom, there are logos of various partner organizations.

Les métiers d'art en scène!

Après une annulation et une édition digitale, les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) accueillent de nouveau le public du vendredi 1^{er} au dimanche 3 avril 2022.

Plus de 25 professionnel-le-s seront réuni-e-s au Pavillon Sicli, pour faire découvrir au public leurs métiers d'exception ainsi que leurs précieux savoir-faire à travers les 12 domaines promus par l'association Métiers d'Art Genève (MAG). Les Centres de formation professionnelle présenteront les métiers d'art et les cursus permettant d'y accéder. Un parcours culturel fera par ailleurs la part belle aux métiers d'art du théâtre et de la musique. Ces journées seront une belle occasion de remettre à l'honneur les rencontres, les échanges et les démonstrations avec des professionnel-le-s aux savoir-faire séculaires.

Pour en savoir plus metiersdart-geneve.ch

Un plan de soutien pour la culture

En mars 2021, le Conseil municipal a approuvé l'ouverture d'un crédit de 3,9 millions (PR-1447) afin de déployer un plan de soutien aux milieux culturels.

Conserver le lien avec les publics et apporter des aides financières ciblées en regard de la crise étaient les objectifs principaux de cette démarche. 200 bourses ont ainsi été octroyées, une exposition en plein air a été réalisée. Des médias ont renforcé la présence des artistes genevois sur leurs ondes. Des captations ont permis aux publics d'accéder à des spectacles. Les milieux culturels ont pu bénéficier d'aides financières ciblées eu égard à la situation très particulière. La mise en œuvre de toutes ces mesures urgentes a été riche d'enseignements et de constats qui ont permis de faire évoluer certains dispositifs de soutien.



Les milieux culturels ont pu bénéficier d'aides financières ciblées.



Les affiches réalisées par le Collectif insolite, Albertine, Artefact & Les Studios Lolo.

Vivre à Genève
N°89
25



Quand la musique s'affiche

Le 21 juin 1992 marque la première édition de la Fête de la musique à Genève. Aujourd'hui, 30 années se sont écoulées, 30 années de musiques, de concerts, de fêtes, mais aussi d'affiches.

La Musicale qui conserve plus de 10 000 affiches musicales profite de l'occasion pour exposer celles de la Fête de la musique réunies pour cette date anniversaire. D'Albertine à Neo Neo en passant par Jean-Marc Humm ou Aloys, (re)découvrez les différentes identités visuelles conçues pour cette fête si chère aux Genevois-es. Vernissage le 9 juin à 19h!

En lien avec l'exposition

→ Visite commentée de l'exposition le 25 juin

→ Conférence du cycle «Jeudis midi de l'affiche» le 16 juin à la Bibliothèque de Genève, site Bastions. Sarah Margot, responsable de la communication de la Fête de la musique, présente l'histoire de ces affiches: 30 ans de fêtes en... 31 affiches!

Exposition

du 10 juin au 15 juillet
entrée gratuite
www.bge-geneve.ch

«Le Miroir d'Iyagbon» au MEG

En préambule de la Fête de la Danse 2022, le MEG accueille les 10 et 11 mai «Le Miroir d'Iyagbon», un grand spectacle qui mêle théâtre, musique et danse.

Cette performance, créée par la Compagnie Onyrikon et le sculpteur Samson Ogiamien comme «un jeu de miroirs des cultures, entre contemporain et ancestral, entre musées européens et cérémonies africaines, entre rite de passage et passage de frontières», prend place dans l'exposition permanente du MEG, autour du masque en bronze d'Iyagbon, une création d'Ogiamien avec les fondeurs royaux de Benin City au Nigeria. Le public est invité à participer à la migration de la sculpture du MEG vers un site extérieur où se déroulera un rituel, comme une tentative de générer une communauté éphémère autour d'un objet artistique-magique.

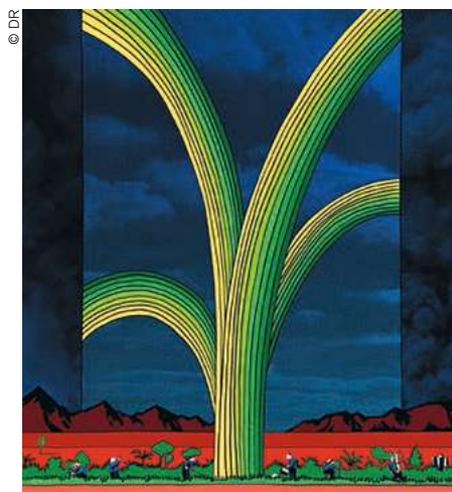


Un grand spectacle qui mêle théâtre, musique et danse.

© Alberto Marchesi

#PlanèteVerte – Missions botaniques

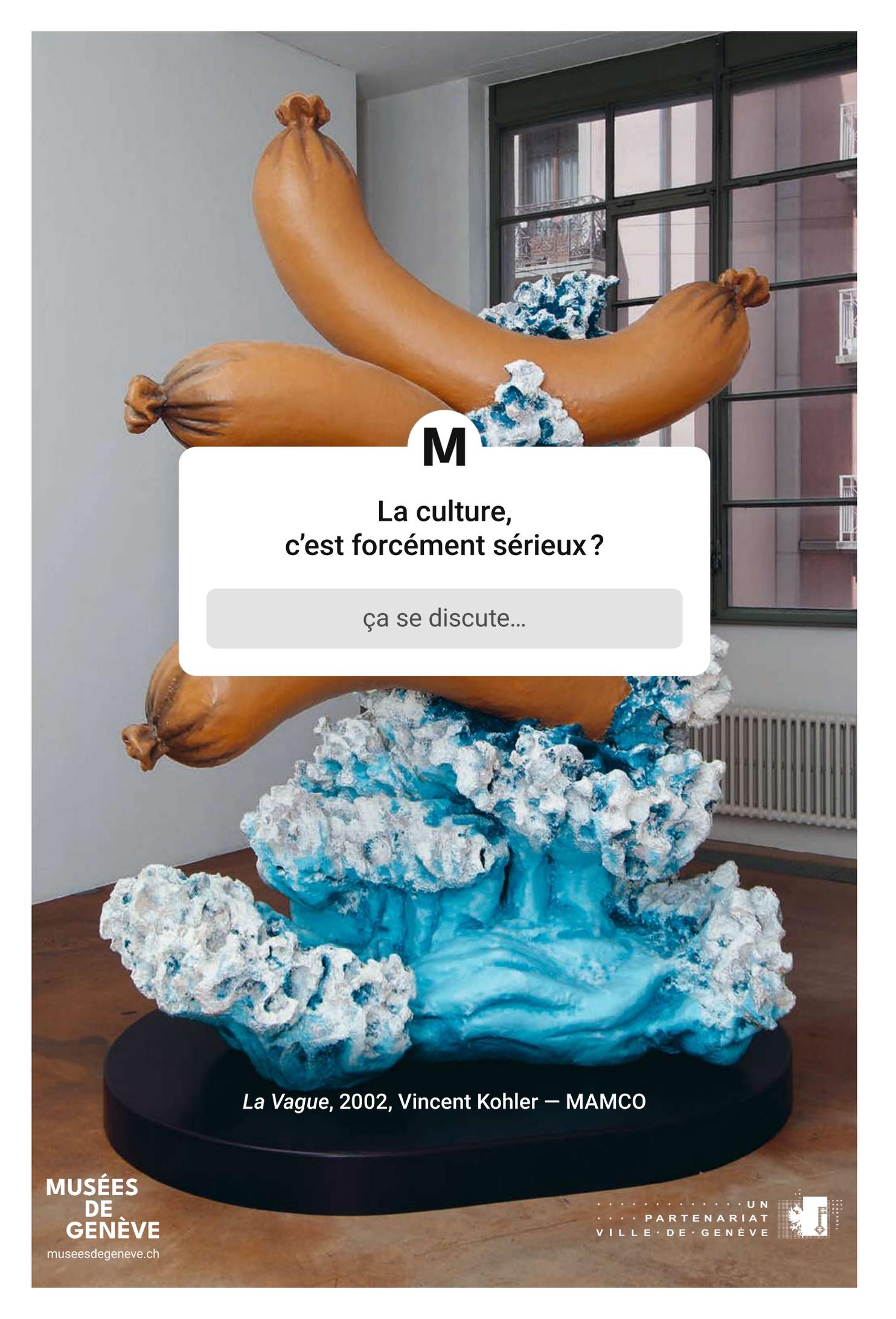
La nouvelle exposition des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève, du 19 mai au 16 octobre 2022, a pour objectif de présenter au public la multitude d'activités nécessaires au bon déroulement des missions principales du Musée.



Ces missions, qui sont au nombre de six, vous sont présentées sous la forme de petits films de 3 minutes, où la parole est donnée à un grand nombre de collaborateurs et collaboratrices de l'institution. Ces films, plusieurs dizaines, seront diffusés sur des écrans abrités dans six petits chalets, chacun regroupant une mission des CJBG. Tout en poursuivant ses missions, l'institution affiche sa vision en générant et transmettant ce savoir, afin d'agir pour la pérennité de ce précieux patrimoine dont nous dépendons tous. Bonne visite!

Conservatoire et Jardin botaniques

du 19 mai au 16 octobre
www.cjbg.ch



M

**La culture,
c'est forcément sérieux ?**

ça se discute...

La Vague, 2002, Vincent Kohler — MAMCO



LE NUMÉRIQUE POUR TOUT LE MONDE MAIS PAS TOUT POUR LE NUMÉRIQUE

Comment la Ville de Genève envisage-t-elle sa transition numérique ? A quels défis fait-elle attention ? Comment répond-elle à ces défis ?

Nouvelle politique publique pour la Ville de Genève, la transition numérique est pensée pour répondre aux attentes de la population et aux défis de notre temps : des services publics efficaces qui peuvent satisfaire les besoins et savent s'adapter aux évolutions de la société. Mais la transition numérique nécessite également un regard critique et un engagement public car, si elle est porteuse de progrès, elle recèle également d'importants enjeux de société : fracture numérique, protection des données personnelles et ouverture des données publiques, marchandisation et accaparement des informations, enjeux écologiques, éthiques et de santé.

Plaçant l'**humain au centre** de sa politique, la Ville de Genève souhaite bénéficier des réels avantages qu'offre la transition numérique mais aussi accompagner au mieux les risques qu'elle comporte.

La Ville veut-elle faire du «tout numérique» ?

La Ville veut plutôt promouvoir une véritable culture critique et pédagogique du numérique, et surtout s'assurer que personne ne soit laissé au bord du chemin et que tout le monde puisse en comprendre les pratiques innovantes comme les enjeux/défis. Dans ce sens, elle souhaite :

→ Améliorer l'accessibilité des outils et équipements numériques pour **toutes et tous**.

→ Développer les compétences et l'**autonomie numérique**, par la formation informelle et l'accompagnement, quel que soit l'âge, le sexe/orientation sexuelle ou le milieu socio-culturel/socio-économique ou les limitations physiques, sensorielles et mentales.

→ Faciliter les usages numériques à but professionnels et administratifs en plus des usages récréatifs.

Comme exemple, nous promovons une **communication numérique accessible** à toutes et tous. L'essentiel en bref sur la politique de transition numérique, en cours de publication, a été élaboré en respectant les normes d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap sensoriel.



La transition numérique s'oppose-t-elle à la transition écologique ?

La Ville de Genève prolonge la **durée de vie** de ses équipements informatiques, renforce le **recyclage** et les revalorise sur le marché des équipements obsolètes, afin d'alimenter une économie circulaire vertueuse. Elle sensibilise également ses collaborateurs et collaboratrices, ainsi que ses autres partenaires à nettoyer leurs données et donc réduire la surconsommation énergétique de ces données, notamment lors de sa journée genevoise D-tox en marge du Cyber World Cleanup Day.

Les données citoyennes sont-elles protégées ?

Pour renforcer la confiance des habitants et habitantes dans la cyberadministration, la Ville s'engage dans une **démarche de labellisation auprès de l'Institut suisse du numérique responsable**, notamment pour que ses données soient traitées de manière responsable, sécurisée et transparente. La Ville de Genève est pleinement consciente du problème de piratage informatique de données et prend toutes les mesures utiles pour fournir une protection moderne et solide.

Visitez notre page pour une accessibilité numérique pour toutes et tous
geneve.ch/numerique-accessible

Visitez notre page sur le numérique responsable
geneve.ch/numerique-responsable



Découvrir
notre dossier «Genève, Ville numérique» et notre vidéo introductive sur la transition numérique geneve.ch/numerique

Appliquer
les conseils pour la sobriété numérique bit.ly/34RN7Dj

S'informer
le label de l'Institut Suisse du Numérique responsable bit.ly/3p6M2Pi

Presse et livres gratuits où que vous soyez !

Toute personne inscrite (gratuitement) dans une des 11 bibliothèques patrimoniales et scientifiques de la Ville peut accéder à des milliers d'ebooks, magazines et journaux à distance. Ces ressources normalement payantes sont offertes au public via le catalogue en ligne swisscovery Ville de Genève. Des exemples de ressources disponibles depuis chez vous ?

→ Les journaux et magazines romands : Le Temps, L'illustré, TV8, Animan.

→ 1046 livres numériques de la célèbre collection Que sais-je ?

→ Les journaux internationaux El País, The Guardian, Los Angeles Times, Corriere della sera

→ Des magazines pour tous les goûts : Lire magazine, Causette, L'équipe, Vanity Fair, Télé magazine, Rolling Stone, National Geographic, Vogue, Marie Claire, Les Inrockuptibles...

Liste complète des bases mises gratuitement à disposition du public
www.bge.geneve.ch/numerique rubrique «Gratuit à domicile»

LA POLICE MUNICIPALE RECRUTE!

Les agent-e-s de la police municipale sont en priorité chargé-e-s de la sécurité de proximité et de garantir la tranquillité publique. Par leur présence 7 jours sur 7, dans les divers quartiers de la Ville de Genève et dans les 17 communes du canton dotées d'une police municipale, les agent-e-s préviennent les incivilités et la délinquance.

Un métier varié

Le métier d'agent-e-s de la police municipale est riche et varié car il allie action et contact social. Les agent-e-s sont confronté-e-s quotidiennement à une société cosmopolite en permanente évolution. Dès lors, outre les capacités physiques, ce métier requiert des facultés d'adaptation, notamment lors de situations psychologiques difficiles.

Pourquoi pas vous ?

Vous souhaitez relever de nouveaux défis et aimez être au contact de la population, alors ce métier est fait pour vous. A Genève, vous pouvez postuler de manière permanente au processus de recrutement de la police municipale en vous inscrivant sur devenez.ge.ch. Vous y trouverez toutes les informations utiles telles que les prérequis et les critères médicaux pour pouvoir postuler. Une fois le processus réussi, vous rejoignez le bassin de relève en vue d'un engagement pour un départ d'école de police municipale.

**POURQUOI PAS VOUS ?
DEVENEZ.GE.CH**



© DR

Vous avez des questions concernant le recrutement?

Toutes demandes peuvent être envoyées à l'adresse suivante:
postulation.policemunicipale@geneve.ch

PUBLICITÉ

!fage

FONDATION
POUR LA FORMATION DES ADULTES



Ma formation, ma réussite !

Yurie, Bilel, Florian et Leticia ont choisi l'ifage pour leur formation en
Langues | Management et Administration | Industrie et Bâtiment
Technologies de l'information et de la communication

www.ifage.ch

LE CHAT DE GELUCK POSE SES PATTES À GENÈVE

Après avoir rencontré un franc succès à Paris, Bordeaux et Caen, l'exposition « Le Chat déambule » a pris ses quartiers en terre genevoise.

Vingt statues monumentales qui mettent en scène le célèbre héros de BD le Chat, du dessinateur belge Philippe Geluck, sont installées depuis le 19 février le long du quai Wilson. Elles sont à découvrir jusqu'au 24 avril.

L'inauguration officielle a eu lieu le 21 février en présence des autorités de la Ville, des soutiens de l'artiste et de plusieurs dessinateurs de presse bien connus des Genevoises et des Genevois. Sans oublier Philippe Geluck lui-même, ravi du « magnifique endroit » mis à disposition par la Ville de Genève pour accueillir ses célèbres félins.



Le Chat-Atlas, qui porte péniblement une sphère pleine de bouteilles en plastique.

© Patrick Gilliéron Lopreno

Des statues de 2 mètres de haut

Selon le dessinateur et sculpteur, les statues en bronze qui culminent à 2 mètres de hauteur et pèsent chacune 2,5 tonnes sont militantes, comme le chat qui écrase une voiture, le martyre du Chat, en hommage aux dessinateurs et dessinatrices de Charlie Hebdo assassiné-e-s, et le Chat-Atlas, qui porte péniblement une sphère pleine de bouteilles en plastique. D'autres statues intriguent, font sourire ou font référence à des artistes.

A peine installés, les gros chats attiraient déjà la foule au bord de la Rade. Une belle exposition, originale, pour petits et grands, en libre accès car situé sur l'espace public et un bel atout pour l'attractivité de la Ville.

*A peine installés,
les gros chats
attiraient déjà
la foule au bord
de la Rade*

Exposition
Le Chat déambule
Quai Wilson
Jusqu'au 24 avril

PUBLICITÉ

Soins et assistance à domicile

Nous soutenons et accompagnons depuis plus de 35 ans des personnes à leur domicile, avec confiance, compétence, adaptation à leurs besoins - pour les soins, l'aide au ménage et l'accompagnement. Nous veillons à toujours affecter, aux horaires convenus, la/le même collaboratrice/teur à nos patients.

Prenez rendez-vous pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement.



Senevita Casa Genève
Rue Jacques-Grosselin 8, 1227 Carouge, 022 340 40 95, www.senevitacasa.ch/geneve

senevita Casa
Genève

BOIS-DES-FRÈRES: LA FUTURE HALLE DE TENNIS VERRA LE JOUR FIN 2023

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a voté le crédit pour la construction d'une future halle de tennis couverte et de terrains extérieurs au Centre sportif du Bois-des-Frères, qui viendront remplacer les terrains actuels. Cette infrastructure devrait être accessible fin 2023 pour le grand public, mais également pour les activités de l'Association Régionale Genève Tennis (ARGT). Une excellente nouvelle pour le sport genevois!

Fin 2021, le Conseil municipal a finalement rendu son verdict et validé l'ouverture d'un crédit pour un montant total net de Fr. 12 355 100.– destiné à la construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et à la réfection de trois terrains extérieurs au Centre sportif du Bois-des-Frères. «Ce projet s'inscrit dans le plan directeur des équipements sportifs de 300 millions d'investissements dans le domaine du sport d'ici à 2030», comme l'a relevé la Conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis, en charge du Département de la sécurité et des sports, lors de la séance du Conseil municipal durant laquelle le projet a été accepté.

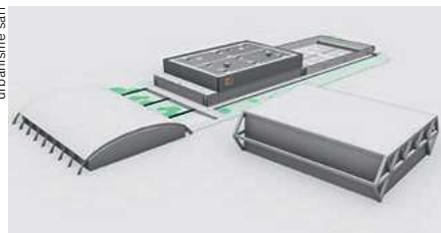
Ces trois terrains couverts (avec notamment des tribunes escamotables) seront disponibles toute l'année et permettront donc la pratique du tennis quelle que soit la météo, ce

qui ravira les amateurs et amatrices genevois-es, ainsi que la relève des cadres de l'ARGT, leur mouvement seniors et les nombreux tournois tout au long de l'année. La surface de ces trois terrains intérieurs sera en dur. Les trois terrains extérieurs seront quant à eux en terre battue artificielle.

Pour le sport genevois

Le Service des sports de la Ville de Genève tient à remercier chaleureusement l'ARGT pour la parfaite collaboration dans ce dossier ainsi que les services municipaux qui ont participé à ce projet soit le Service des espaces verts et la Direction du patrimoine bâti: un partenariat gagnant-gagnant pour tous, et surtout pour le sport genevois.

© Image 3D du projet
par msy architecture paysage
urbanisme sarl



Trois terrains de tennis couverts seront bientôt disponibles toute l'année au Bois-des-Frères.

Une Nuit du sport genevois sous le signe des performances olympiques

Comme chaque année, la cérémonie organisée au Palladium en décembre dernier a permis de mettre en avant les succès des athlètes et des clubs genevois ayant brillé sur la scène nationale et internationale en 2021.

Si l'année 2021 a été marquée par la poursuite de la pandémie et des restrictions d'activités, elle a aussi constitué une année olympique et sportive durant laquelle les athlètes genevois et genevoises ont prouvé toute l'étendue de leur talent. C'est pour couronner cet exercice de grande qualité que la Ville et le Canton ont organisé la Nuit du sport genevois au Palladium en présence d'une centaine de personnes et dans le strict respect des mesures sanitaires.

Un hommage a notamment été rendu aux athlètes présent-e-s aux Jeux olympiques de Tokyo. Huit athlètes sur douze de la délégation genevoise étaient présent-e-s à cette cérémonie, dont les médaillés Nikita Ducarroz (BMX) et Jérémy Desplanches (natation). La Nuit du sport genevois récompense les athlètes genevois-es qui ont

accédé à la plus haute marche d'un podium international durant l'année écoulée. Au cours de la soirée, huit prix ont été décernés par un jury présidé par Me Olivier Carrard.

Les lauréat-e-s 2021

Sportive de l'année: Nikita Ducarroz (BMX)
Sportif de l'année: Roman Mityukov (natation)
Espoir féminin: Sebastianna Scilipoti (tennis)
Espoir masculin: Damien Fortis (cyclisme)
Équipe masculine de l'année: Chênois Genève Volleyball
Équipe féminine de l'année: Servette FC Chênois féminin (football)
Prix handisport: Régis Mettraux
Prix du jury: Denis Zakaria et Kevin Mbabu (football)

Un diplôme a également été décerné et envoyé à l'ensemble des champions et championnes de Suisse, originaires de Genève. Au total 616 titres de championnes et champions suisses ont été remportés, en individuel ou par équipe, par des athlètes de notre canton, tous sports et toutes catégories d'âges confondus.

La Conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis a souligné «l'importance d'offrir à ses champions et championnes des installations de qualité qui vont encore se développer en Ville grâce au nouveau Centre omnisport des Eaux-Vives ou la future halle de tennis couverte du Bois-des-Frères». La cérémonie a été retransmise en direct par la chaîne Léman Bleu, partenaire média de l'événement.



© Peter Kitterer

Nikita Ducarroz,
sportive de l'année
2021 en BMX.



JOUER C'EST GRANDIR: À LA DÉCOUVERTE DES LUDOTHÈQUES

Quelqu'un ignore-t-il ce qu'est une ludothèque? C'est un lieu où on peut découvrir toutes sortes de jouets et de jeux, une vraie caverne d'Ali Baba! On peut même les emprunter et les emmener à la maison pour quelques semaines. Tu parles d'une chance.

En Ville, 12 ludothèques accueillent les enfants, les parents, les grands-parents, les ami-e-s et toute la famille. L'entrée est libre, et une fois à l'intérieur, tu peux choisir le jeu qui te plaît.

Tu aimes jouer aux jeux de plateau? Choisis-en un et commence une partie.

Tu préfères te déguiser? Les jeux de construction, les playmobil? Les poupées ou les camions de pompiers? Pas de problème, il y a tout ça dans les ludothèques.

Si tu es plus grand, tu peux choisir le billard, la console de jeux ou le baby-foot.



La Ludothèque, une vraie caverne d'Ali Baba!

Photos © Pierre Albouy



L'embarras du choix

Jeux d'exploration ou de construction, jeux symboliques ou jeux de plateau... tu n'as que l'embarras du choix!

Si tu hésites, si tu ne connais pas les règles, demande à un-e ludothécaire de t'aider à choisir selon tes goûts et t'expliquer comment jouer. Si tu es seul, elle/il peut jouer un moment avec toi puis te présenter des copains et des copines avec qui continuer. Si tu as plus de 7 ans et que tes parents sont d'accord, tu peux venir seul-e à la ludothèque, ou avec tes copains et copines. Tu peux demander à tes parents de devenir membre de la ludothèque. L'abonnement coûte 30 francs pour toute l'année et tu peux emprunter 5 jeux par mois.

Et pendant les vacances?

Les ludothèques sont ouvertes pendant les vacances. Et pendant l'été, elles proposent souvent des activités dans un parc ou les préaux d'école.

Certaines ludothèques proposent des activités spéciales pour les fêtes comme Pâques ou l'Escalade et des soirées jeux. Il suffit de les appeler pour demander le programme. Toute l'année, si tu as envie de jouer, pense aux ludothèques. Elles rassemblent vraiment de vrais trésors.

Et si tu veux jouer dehors, il y a les ludobus, été comme hiver, qui sillonnent les parcs et les quartiers. En toute saison, on joue et on s'amuse grâce aux ludobus. Il faut juste consulter le programme pour savoir où il est et tu peux y aller.

Jouer est un droit

Jouer est essentiel au développement de l'enfant. C'est un droit reconnu par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le droit au jeu et aux loisirs est inscrit au premier paragraphe de l'article 31, parmi d'autres droits comme le droit au repos. Le jeu est indispensable au bien-être physique et psychique des enfants, à leur développement et à leur apprentissage. Il est privilégié par les pédagogues même si l'enfant a aussi besoin de jouer simplement pour se divertir, enrichir son imaginaire, rencontrer d'autres enfants et partager de bons moments en familles.

Le jeu favorise la créativité et permet à l'enfant de forger son identité et développer ses compétences sociales et émotionnelles. Ainsi, le temps libre, les loisirs et le repos sont des moments importants dans la vie de chaque enfant, indépendamment de l'âge, du genre, de la condition ou de la situation sociale de l'enfant.

Portes ouvertes le 30 avril

C'est une première! Samedi 30 avril, les 12 ludothèques de la Ville sont ouvertes. De 10h à 17h, elles accueillent enfants, familles, ami-e-s et voisin-e-s. Ateliers, jeux collectifs et jouets sont à disposition. Cette journée est l'occasion de passer un joyeux moment dans la ludothèque de son quartier ou de partir à la découverte des autres ludothèques. Apprendre les règles d'un jeu encore inconnu, découvrir un nouvel endroit, faire connaissance avec d'autres familles, d'autres enfants et d'autres ludothécaires.

NOMBREUSES ACTIVITÉS SENIORS DANS LES QUARTIERS

Afin de renforcer les liens entre les habitant-e-s et particulièrement avec les aîné-e-s, les Antennes sociales de proximité proposent, en collaboration avec des partenaires locaux du monde culturel et social, dès le mois d'avril, une multitude d'activités ponctuelles ou régulières à destination des aîné-e-s... mais pas que!

Repas conviviaux, activités sportives, projections de film, activités culturelles, ateliers ou encore conférences sont au programme dans les différents Espaces de quartier et autres lieux de la Ville de Genève.

En voiture Simone!

Coup d'envoi avec « En voiture Simone! », un spectacle de contes en musique abordant les thématiques du courage et du voyage d'une vie.



Les seniors s'activent!

© Ville de Genève

Pour en savoir plus

Service social
Tél. 022 418 47 00

Restons dynamiques à la Servette

La marche pour les seniors a du succès! Après Champel, le projet Restons dynamiques s'étend à la Servette.

Ceci dans le cadre d'une série d'actions développées dans les quartiers en faveur du public aîné. Dès le 4 mai, rendez-vous est donné aux seniors de la Servette tous les mercredis, de 10h30 à 11h30, au Parc des Franchises. Bien sûr, *Restons dynamiques* continue à Champel, tous les mardis à 10h. Le point de départ est fixé à proximité de la pataugeoire du parc Bertrand. Au programme, une balade d'une heure, une fois par semaine, gratuitement et sans inscription. De quoi entretenir sa condition physique au grand air et partager un moment convivial avec d'autres habitant-e-s du quartier.

PUBLICITÉ

ET APRÈS?

fsmo.ch
Secours aux orphelins et aux enfants d'invalides

FSMO depuis 1872
Fondation sans but lucratif

Fête des voisins: rendez-vous le 20 mai

Avec la levée des contraintes sanitaires, la Fête des voisins reprend son calendrier habituel. Rendez-vous à toutes et tous le 20 mai! Un nouveau visuel accompagnera cette édition 2022.

Retour aux sources, les habitant-e-s sont invité-e-s à se rencontrer, pour boire un verre, dans la cour, devant l'immeuble, ou tout autre lieu convivial. Une belle occasion de renouer les contacts mis à mal durant la pandémie. Les inscriptions sont ouvertes directement en ligne, sur le site www.lafetedesvoisins.ch, où le matériel peut être commandé. Chacun-e peut aussi s'enregistrer aux guichets des Points info de Plainpalais et de la Servette, par mail (lafetedesvoisins@ville-ge.ch) ou par téléphone.



www.mostra-design.com

Pour en savoir plus
Service social
Tél. 022 418 52 67

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS!



La Ville de Genève tient à accompagner les familles dans leur nouvelle vie.

Accueillir un enfant, devenir parent est une étape marquante dans la vie d'une famille.

Les conseils, mais aussi les informations pratiques sont les bienvenus dans ces moments. La Ville de Genève tient à accompagner les familles dans leur nouvelle vie. Avec une jolie carte d'un illustrateur genevois souhaitant la bienvenue au nouveau-né, elle a décidé d'offrir un bon cadeau pour un abonnement d'une année aux Messages aux parents proposés par la Fondation Pro Juventute, reconnue dans le domaine du soutien à la parentalité.

Les parents ont également la possibilité d'être tenus régulièrement au courant des publications et activités pour les familles proposées par la Ville en s'inscrivant à une adresse email.

Pour en savoir plus

Département de la cohésion sociale et de la solidarité
Tél. 022 418 49 00

Vive les week-ends à la Bâtie des enfants!

Pour en savoir plus

Service des écoles et institutions pour l'enfance
Tél. 022 418 48 00

Les activités reprennent à la Bâtie dès le samedi 21 mai. Tous les week-ends, jusqu'aux vacances scolaires d'été, des ateliers artistiques et créatifs, des concerts, des jeux sont proposés aux enfants de 2 à 12 ans, au Pavillon. Ces activités sont gratuites et sans inscriptions. Un programme similaire sera proposé également dès la rentrée et jusqu'au dimanche 2 octobre inclus. Alors rendez-vous à la Bâtie.

Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs : 2000 enfants pour un jury inédit

Pour sa 7^e édition, le Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs rassemble 123 classes de 5P et 6P, soit 2226 élèves en tout. Un record de participation pour cette démarche de sensibilisation à la lecture, organisée par le Service des écoles en collaboration avec les Bibliothèques municipales.

Tu es en 5P ou 6P? Alors tu participes peut-être au Coup de cœur des jeunes lectrices et lecteurs. Avec ta maîtresse ou ton maître de classe, tu es allé-e à la bibliothèque de ton quartier pour découvrir trois livres qui font rêver et voyager. «Sweety» se passe à Londres dans le très chic quartier de Chelsea. «La belle Jeanette» où Lili rêve de devenir marin pêcheuse en Vendée. Et aussi «Wlodjimyerz» où le jeune garçon a un prénom imprononçable. L'important est de les lire attentivement jusqu'à la fin. De magnifiques illustrations appuient les propos.

Voyages imaginaires

Ensuite, à toi de jouer! Quel est ton préféré? Les adultes ont envie de connaître ton avis sur les livres qui sont proposés. Au mois de mai, tu pourras voter, avec les autres élèves de ta classe, pour désigner ton livre favori. Les livres sont des fenêtres ouvertes sur le monde: il y a plein de voyages imaginaires à faire en lisant. Et si cette expérience te donnait envie de continuer à lire, ce serait super!



Pour en savoir plus

Service des écoles et institutions pour l'enfance
Tél. 022 418 48 00

TOUT SAVOIR SUR L'ACCUEIL EN CRÈCHE FAMILIALE

Le développement de l'offre de places en crèche est l'option privilégiée par la Ville de Genève pour répondre aux demandes des familles. A ce jour, près de 4000 places sont proposées et, face aux besoins, ce ne sont pas moins de 700 nouvelles places qui sont prévues d'ici 2028.

Dans ce contexte, l'offre d'accueil en crèche familiale – près de 150 places – reste marginale. Elle mérite cependant d'être mieux connue. L'accueil familial propose en effet une alternative pour les parents qui ne trouvent pas de place dans une structure classique. Animée par une équipe de professionnel-le-s, la crèche familiale possède un atout, la mixité.

Au domicile de l'assistante de crèche familiale, l'enfant bénéficie d'un cadre sécurisé et chaleureux et d'un rythme de vie familial, en compagnie d'autres enfants. L'assistante propose diverses activités adaptées à l'âge de l'enfant. Elle permet aussi à l'enfant de s'ancrer dans la vie de son quartier lors de sorties à la bibliothèque, à la ludothèque, au musée, au parc, etc. A l'occasion de leur passage à

la crèche familiale, les enfants bénéficient de diverses activités en collectivité, dans un environnement stimulant et adapté. Les assistantes et les éducateurs-trices permettent à l'enfant de se développer et de renforcer ses compétences.

Deux crèches en ville

La crèche familiale garantit l'organisation et la coordination de l'accueil de l'enfant, notamment en cas d'absence de l'assistante. Elle prend en charge la gestion administrative et la facturation. De plus, elle offre aux assistantes et à la famille un soutien pédagogique pour le suivi de l'enfant et des formations. En Ville de Genève, deux crèches offrent ces prestations, la crèche familiale La Pastourelle à Saint-Jean, et la crèche familiale La Flottille aux Eaux-Vives.



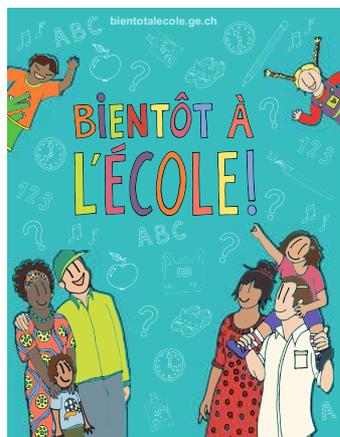
La crèche familiale La Flottille aux Eaux-Vives.

Horaires, prestations, lieux
En savoir plus sur ce type de garde:
www.geneve.ch/creche-familiale

«Bientôt à l'école!» investit de nouveaux quartiers

Initié par le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et présent sur le territoire de la Ville depuis 2021, le projet «Bientôt à l'école!» se développe dans les quartiers de Plainpalais et des Charmilles. Il entend favoriser la première rentrée scolaire dans ces quartiers à forte proportion de familles migrantes.

Dès le 27 avril, six modules sont organisés, pour les parents et les enfants, les mercredis matin de 9h à 11h, à l'école Hugo-de-Senger et à celle des Charmilles. Les thématiques du fonctionnement de l'école, du parascolaire, de la santé et du bien-être de l'enfant, des activités et des associations socioculturelles du quartier et des documents reçus lors de la rentrée seront abordées. Plusieurs intervenant-e-s, ainsi que des actrices et acteurs de l'école seront présent-e-s pour répondre aux questions des participant-e-s et échanger sur les problématiques des parents.



Pour en savoir plus
www.geneve.ch/fr/actualites/bientot-ecole-projet-developpe-ville-geneve

Livre, petite enfance et familles : édition 2022

Partez à la rencontre du livre du 7 au 12 juin ! Organisé par le Service de la petite enfance avec les Bibliothèques municipales, la Maison de la créativité et trois librairies partenaires, Livre, petite enfance et familles propose de découvrir de manière ludique l'univers passionnant du livre.

L'événement se déroule plusieurs jours, ouvert aux enfants des crèches mais aussi au public. Les enfants choisissent librement, tout au long de la semaine, parmi la multitude d'activités proposées en lien avec le livre, que ce soit dans les parcs ou à la bibliothèque. Pour le public, des animations sont proposées le mercredi et le samedi à la Maison de la Créativité et à la Bibliothèque de la Cité. En prime, une journée supplémentaire est proposée aux familles dimanche 12 juin à la Bâtie des enfants avec de nombreuses activités autour du livre. La semaine de festivités sera aussi l'occasion de remettre le prix P'tit Mômes à un-e illustrateur-trice et un-e auteur-e jeunesse pour un album récemment édité.

JOURNÉE DES PERSONNES ÂGÉES : L'APPEL À PROJETS EST LANCÉ

La Ville de Genève fête, chaque 1^{er} octobre, la Journée internationale des personnes âgées, en organisant une série d'événements dans les quartiers. Pour la seconde fois, habitant-e-s et collectifs de seniors sont invité-e-s à répondre à l'Appel à projets lancé par le Service social. Une occasion de valoriser le travail des associations de seniors en leur donnant des moyens de se mobiliser.

En 2021, une dizaine d'activités ont été organisées dans les divers quartiers, à l'occasion de la Journée des aîné-e-s. Quelque 450 personnes y ont participé, dont une majorité de seniors. Un vrai succès compte tenu des conditions difficiles liées à la pandémie. Pour mettre sur pied ce beau programme, les Antennes sociales de proximité du Service social avaient lancé pour la première fois un Appel à projets aux associations de seniors et aux habitant-e-s intéressé-e-s.

Développer la solidarité

Plus que jamais, il est essentiel de proposer des rencontres et de renforcer des

liens mis à mal par la pandémie. L'objectif reste de développer la solidarité de proximité et de prévenir les risques d'isolement chez les aîné-e-s. Un appel à projets est donc relancé pour 2022.

Les questions liées aux seniors vous interpellent? Vous êtes membre d'une association d'aîné-e-s? Vous êtes intéressé par la vie de votre quartier? Le Service social vous offre l'opportunité de présenter un projet qui contribuera à animer la Journée des personnes âgées du 1^{er} octobre. La marche à suivre est détaillée, avec tous les documents utiles, sur la page www.geneve.ch/1eroctobre.



Chaque année, la journée se décline en de multiples activités réparties dans toute la ville.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier du Service social, d'une aide en nature, ou sous la forme d'un accompagnement.

Pour en savoir plus

Service social
Tél. 022 418 47 00
www.geneve.ch/1eroctobre

La ville est à vous : le grand retour des fêtes de rue

Événement désormais incontournable, La ville est à vous offre chaque année à la population l'occasion de se réapproprier son quartier dans la bonne humeur. Après une 19^e édition atypique, La ville est à vous revient dans sa version originale.

Ce sera l'occasion de profiter de la rue, directement en bas de chez vous, pour des repas canadiens, apéros, tournois de tennis de table etc. Organisez-vous!

De fin mai à début octobre, dix manifestations festives avec vide-greniers auront lieu, le temps d'un week-end, dans les quartiers des Genêts, de la Jonction, de Sécheron, de Saint-Gervais, de l'Europe, de Baud-Bovy, de Saint-Jean, de Geisendorf, des Pâquis et des Eaux-Vives. Chaque comité organisateur propose son programme d'animations pour petit-e-s et grand-e-s. Concerts, stands de petite restauration et diverses activités gratuites vous attendent. Les dates, périmètres précis et toutes les informations utiles seront communiquées sur le site web de la Ville de Genève.

Pour en savoir plus
Service de la jeunesse
Tél. 022 418 45 00

PUBLICITÉ

IFM BUSINESS SCHOOL 50 YEARS

Success Builder

Français / English Coursus innovants Excellence reconnue Focus carrière

2021 **CEA** **#4** **GLOBAL** **EXECUTIVE** **TIER ONE** **EUROPEAN** **ACBSP** **ACCREDITED** **IACBE** **EDUQUA**

IFM - T. 0223222580 - www.ifm.ch - Genève

Nuit des Musées

21 mai 2022



Genève

24 lieux + navettes tpg = CHF 10.-
nuitdesmusees-geneve.ch

MUSÉES
DE
GENÈVE



LE CONSEIL MUNICIPAL A...

Accepté le projet de budget 2022 (PR-1470);

Accepté le projet de délibération intitulé «Allocations personnalisées en faveur des personnes âgées et des personnes au bénéfice de l'assurance-invalidité: l'indexation à la hausse s'impose!» (PRD-256);

Accepté la motion intitulée «Des logements générationnels pour développer les solidarités croisées intergénérationnelles» (M-1506);

Accepté le projet de délibération intitulé «Retrait des propositions obsolètes» (PRD-290);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 150 000 francs destiné à remettre aux normes l'équipement (engins, matériels et casiers) de plusieurs salles de gymnastique des écoles de la Ville de Genève (PR-1451);

Accepté la motion intitulée «Des poumons pour Genève» (M-1461);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire pour un montant de 263 317 francs destiné à financer la participation de la Ville de Genève au projet d'Exposition nationale Nexpo pour la période de consolidation dès 2021 (PR-1466);

Accepté la motion intitulée «Un parcours urbain pour notre passé» (M-1372);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 3 980 000 francs, soit:

→ 3 680 000 francs destinés à assurer le financement du 6^e plan biennal des systèmes d'information et de communication (PSIC),

→ 300 000 francs destinés à assurer le financement des ordinateurs portables pour les collaborateurs et collaboratrices de l'administration pour permettre le télétravail et la mobilité (PR-1462);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 2 803 400 francs, afin de financer la transformation numérique de la Ville de Genève, soit:

→ 1 258 600 francs destinés à assurer le financement des projets du portefeuille «e-Genève»,

→ 1 451 200 francs destinés à assurer le financement des projets du portefeuille «e-Administration»,

→ 93 600 francs destinés à assurer le financement des projets du portefeuille «Collaboration numérique» (PR-1463);

Accepté la motion intitulée «Une carte d'identité municipale pour les mineurs non accompagnés en Ville de Genève» (M-1493);

Accepté la motion intitulée «Pour un aménagement cyclable fonctionnel sur le pont du Mont-Blanc: bouclons le U cyclable bidirectionnel autour de la rade» (M-1646);

Accepté la proposition du Conseil administratif demandant au Conseil municipal de régulariser formellement l'ouverture du crédit brut de 5 000 000 de francs, financé intégralement par une fondation privée genevoise, soit un montant net de 0 franc destiné à la rénovation du système de commande de la machinerie de scène du Grand Théâtre de Genève situé à la place de Neuve, sur la parcelle N° 5038, feuille N° 31, section Cité (PR-1491);

Accepté la proposition du Conseil administratif demandant au Conseil municipal de régulariser formellement l'ouverture de deux crédits pour un montant total de 2 521 000 francs, soit:

→ 1 860 300 francs, destiné à l'installation de huit pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève, → 660 700 francs, destiné à l'équipement en mobilier, jeux et matériel d'exploitation des pavillons provisoires complémentaires sur le site de l'école Le Corbusier, sise rue Le-Corbusier 2, parcelle N° 2003 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété privée de la Ville de Genève (PR-1492);

Accepté le projet de délibération intitulé «Revenons à Montchoisy» (PRD-243);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de la constitution d'une servitude de restriction au droit de bâtir d'une durée de trente ans sur les parcelles Nos 5284 et 5184 de Genève-Petit-Saconnex, propriétés de la Ville de Genève, sises rue de Saint-Jean 39 et 43, en contrepartie de la radiation de servitudes permettant la construction d'un projet d'équipements publics (PR-1453);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 520 000 francs destiné à l'acquisition de système de «pesée embarquée» pour les véhicules lourds du Service Voirie – Ville propre (PR-1473);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit brut de 7 913 000 francs destiné à une subvention d'investissement pour la contribution ordinaire et complémentaire 2021 au Fonds intercommunal pour le développement urbain, dont à déduire un montant de 3 500 000 francs correspondant à l'attribution forfaitaire présumée liée aux nouveaux logements, soit un montant net de 4 413 000 francs (PR-1416);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total brut de 13 355 100 francs et de 12 355 100 francs net, recettes déduites, soit:

→ Délibération I: 13 275 800 francs brut destinés à la construction d'une halle couverte permanente pour trois terrains de tennis et à la réfection de trois terrains extérieurs au centre sportif du Bois-des-Frères, sis au 35, chemin de l'Écu, parcelle N° 3711, feuille N° 46 du cadastre de la commune de Vernier, propriété de la Ville de Genève, dont à déduire une participation financière de l'Association régionale Genève Tennis (ARGT) de 1 000 000 de francs, soit 12 275 800 francs net,
→ Délibération II: 56 800 francs destinés à l'acquisition de mobilier et d'équipements mobiles pour les locaux de la halle et des terrains extérieurs,
→ Délibération III: 22 500 francs destinés aux équipements informatiques,

**Partager le même
terrain, c'est partager
les mêmes valeurs.**



Programme cantonal de prévention dans le football



Les prochaines séances du Conseil municipal sont prévues aux dates suivantes :

**26 et 27 avril,
17 et 18 mai,
7 et 8 juin,
28 et 29 juin 2022**

**Séances publiques
retransmises
sur TV Léman bleu**
www.geneve.ch/cm

Vivre à Genève
N° 89
39

de téléphonie et de wifi pour les locaux de la halle et des terrains extérieurs PR-1438);

Accepté la motion intitulée « Pour l'équipement généralisé des bâtiments publics et des lieux publics de la Ville de Genève en défibrillateurs » (M-1228);

Accepté la motion intitulée « Où sont passés nos bancs devant la gare de Cornavin ? » (M-1357);

Accepté la motion intitulée « Attribution de noms de rue: les femmes sont-elles à côté de la plaque? (Pour davantage de rues aux noms de personnalités féminines) » (M-1328);

Accepté la résolution intitulée « Illustrons-nous de manière parfaitement égalitaire dans nos rues » (R-246);

Accepté la motion intitulée « Pour une Maison ou une Cité de l'immigration à Genève » (M-1353);

Accepté la motion intitulée « Suivi sanitaire des personnes sans abri à Genève » (M-1652);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue d'exercer le droit de préemption de la Ville de Genève, dans le cadre de la promesse de vente et d'achat de la parcelle N° 1377, de la commune de Genève, section Eaux-Vives, d'une surface de 3919 m², sise avenue Eugène-Pittard 21, par Mme Maja Gabioud et MM. Maurice et Joseph Gabioud à la Société immobilière Champel-Falaises SA représentée par M. Jean Degaudenzi, pour le prix de 7500 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire et remboursement des frais, imprévus et intérêts courus compris) (PR-1497);

Accepté la motion intitulée « Nuit du sport, sortons de l'obscurité! » (M-1491);

Accepté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 14 568 200 francs brut destiné à la construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique

ainsi qu'à l'aménagement du bastion de Saint-Antoine, situé rue Charles-Galland, sur les parcelles sises en la commune de Genève, section Cité, N° 4277, propriété privée de la Ville de Genève, et Nos 7229, 2973 et 7122, propriétés du domaine public communal, dont à déduire 9 600 000 francs de recettes composées de 4 600 000 francs de participation de l'Etat de Genève, 4 000 000 de francs de participation d'une fondation privée genevoise et 1 000 000 de francs de participation de la Loterie romande, soit 4 968 200 francs net (PR-1393);

Accepté la motion intitulée « Pour un nouveau bassin olympique à Genève » (M-1159);

Accepté la motion intitulée « Priorisons les logements pour les victimes de violences domestiques! » (M-1193);

Accepté la motion intitulée « Pour une place des Eaux-Vives en sécurité et correctement aménagée » (M-1268);

Accepté la motion intitulée « Naître à Genève, un événement remarquable! » (M-1279);

Accepté la résolution intitulée « Donnons un cadre au développement de l'aéroport de Genève à l'horizon 2030 » (R-217);

Accepté la motion intitulée « Déchets électriques et électroniques: favorisons le recyclage! » (M-1315);

Accepté la motion intitulée « Mieux vaut prévenir: pour un nouveau quartier Acacias 1 qui prévoit assez de surfaces pour les équipements et les espaces publics » (M-1657);

Refusé le projet de délibération intitulé « Pour une Utilisation Souple du plan d'utilisation du sol (PUS) » (PRD-168);

Refusé le projet de délibération intitulé « Libre choix et complémentarité en matière de petite enfance: des bons de garde » (PRD-255);

Refusé la motion intitulée « Exposons les trésors des Ports Francs » (M-1285);

Refusé le projet de délibération intitulé « La France n'est pas un exemple: il est exclu d'augmenter les taxes pour combler la perte d'impôt sur les personnes physiques » (PRD-97);

Refusé le projet de délibération intitulé « Création d'une fondation de droit privé dite Fondation de la petite enfance de la Ville de Genève » (PRD-299);

Refusé le projet de délibération intitulé « Pour que la Ville de Genève ne soit plus un lieu de non-droit: activons la police municipale en matière de droit des étrangers » (PRD-300);

Refusé la motion intitulée « Pour que le Conseil administratif renonce à toute hausse des tarifs de crèche pour les familles » (M-1457);

Refusé la motion intitulée « Gare de Cornavin: pour une piétonisation intégrant les conséquences d'une dérivation du trafic individuel motorisé » (M-1366).

Vous avez des questions sur le Conseil municipal?

Service du Conseil municipal
44 rue de la Coulouvrenière
Tél. 022 418 29 99

RENDEZ VOTRE VÉLO HEUREUX !

18 VÉLOSTATIONS PROCHES DE VOTRE DOMICILE OU DE VOTRE TRAVAIL



+ DE 3'000 PLACES SÉCURISÉES
WWW.VELOCITY.CH

Dès

1.-
par jour